



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE DU NORD

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 DECEMBRE 2023



A LA MAIRIE DE MORBECQUE

Organisée par **Le COCHONNET DE LA FORET**



AG NORD 10.12.2023. MORBECQUE, LA MOTTE AU BOIS. PRESENCES.
--

Cambrésis : 9 clubs

Présents (6) : Pétanque Quercitaine, La Boule Forestière, Amicale Bousies Fontaine, Le Cateau Pétanque, Pétanque Club Escaudœuvres, La pétanque Caudrésienne

Absents (3) : La Boule Neuvilleoise, , Busigny Pétanque. Loisirs Villersois

Centre : 12 clubs

Présents (12) : Boule Annappoise UB Croisienne, , Pétanque Fâches Thumesnil, la Boule de Wambrechies, Pétanque Club Lesquinois, Pétanque Club Hem, Cochonnet Wattignisien, , Pétanque Club de Roubaix. Mons En Baroeul Pétanque Club, OSM Lomme, Boule Thumerisienne, Ronchin Pétanque

Douaisis : 10 clubs

Présents (8) : La Pétanque Marchienne, Ch'ti Pétanque, Société Anichoise de Pétanque, La Boule Joyeuse Lewardoise, Pétanque Somainoise, La Boule Templeuvoise Pétanque Anichoise, Douaisis pétanque.

Absents (2) : L'Europe à Pétanque, Boule Douaisienne, .

Flandre : 10 clubs

Présents (8) : Pétanque Halluinoise, , Pétanque Hazebrouckoise, le Cochonnet de la Forêt, Pétanque Houplinoise, Armentières Pétanque club, Amicale Bouliste Chapelloise, Amicale Bouliste Mervilloise , Pétanque Bailleuloise

Absents (2) : Pétanque Boeschepoise, La Boule d'Or de Pérenchies

Maritime : 8 clubs

Présents (6) : La Boule Capelloise, ADJM, US Dunkerque, ABGS, US Gravelines, SMPSD Pétanque.

Absents (2) : Amicale Bouliste Loonoise, La Boule Saint-Poloise Cheminot.

Sambre : 10 clubs

Présents (3) : Association Sportive Aulnoye Pétanque, Pétanque Club Boussois, La Pétanque Fourmisiennne.

Absents (7) : Union Pétanque Berlaimont, , La pétanque Hautmontoise, Union Bouliste Louvroil, MCA Maubeuge, Le Cochonnet Asseventois. Absents **excusés** : Pétanque Avesnois, Pétanque Club Bachinois,

Valenciennois : 16 clubs

Présents (12) : PAV Denain, la Pétanque Douchynoise ASA Pétanque, , Boule d'Acier La Briquette, Pétanque Haveluynoise, Pétanque Marly, Amicale Bouliste Amandinoise, Pétanque Raismoise, Pétanque Amandinoise, Pétanque Saint-Saulvienne, Pétanque Quiévrechain, Pétanque Hérinoise.

Absents (4) : Boule Joyeuse d'Aulnoy Les valenciennes, Pétanque Bruaysienne, Concorde Olympique Trithoise, Pétanque Valenciennoise.

55 clubs présents ou représentés sur les 75 du département.

Ordre du jour :

A partir de 8h30 : présences, perception des dossiers.

AGE : VOTE pour ou contre la modification des statuts du comité départemental : passage au vote par liste bloquée. 2 documents joints à cette convocation.

9h30 : Assemblée Générale Ordinaire : accueil par Jean-Paul MARCANT, président du Club

1. Le mot de bienvenue du Président Départemental, Jean-Claude DESMULIE ;
2. Présentation des nouvelles associations ;
3. Rapport d'activités 2023 du secrétaire général, Réjean LEFEBURE, lu par Arnaud BOUTELIER ;
4. Rapport moral 2023 du Comité par le Président Départemental, Jean-Claude DESMULIE ;
5. Rapports sportifs seniors 2023 par Arnaud BOUTELIER ;
6. Bilan financier 2023 par le Trésorier Général : Laurent BOURLET ;
7. Rapport des Vérificateurs aux Comptes : MM. Thierry PRUVOT et Stéphane DUPONT ;
Prévisionnel financier 2024 par Laurent BOURLET ;
8. Rapports des Présidents de Commissions :
 - 8.1. Sportive par Laurent BOURLET ;
 - 8.2. Championnats Départementaux par équipes par Arnaud BOUTELIER ;
 - 8.3. Championnats Régionaux par équipes par Laurent BOURLET ;
 - 8.4. Jeunes par Jacky DUJARDIN ;
 - 8.5. Technique, BF, Sélection, par Jean-Christian EVRARD ;
 - 8.6. Discipline, Licences 2023, Mutations par André BAR, lus par JC DESMULIE ;
 - 8.7. Arbitrage par Bernard LEUCHART ;
 - 8.8. Catégorisation et championnats par Philippe ROSSEZ ;
9. Intervention des personnalités présentes (ou en cours d'AG selon leur disponibilité) ;
10. Chancellerie par Laurent BOURLET ;
11. Questions Diverses (parvenues au Président avant le 4/12/2023 ;
12. Résultat du vote.

12h00 : Fin des travaux, verre de l'amitié.

1. Mots de bienvenue :

- Du Président de La Motte Au Bois : **Jean-Paul MARCANT.**

Jean-Paul salue l'assemblée et exprime sa satisfaction d'accueillir l'assemblée générale départementale dans sa ville de Morbecque. Il nous souhaite une excellente réunion, son équipe et lui se sont démenés pour nous satisfaire au mieux.

- Du Président Départemental : **Jean-Claude DESMULIE**

Le quorum étant atteint : **55 clubs** présents ou représentés sur 75 je déclare ouverte notre :
A.G. du 10/12/2023 à MORBECQUE

Mesdames, Messieurs

Bienvenue à tous et merci d'être présents, d'avoir pris sur votre week-end dominical pour assister à cette AG statutaire.

Ma gratitude à Monsieur **Jérôme DARQUES**, Maire de la ville de MORBECQUE, de nous accueillir à l'Hôtel de Ville.

Mes congratulations également à toute l'équipe du Cochonnet de la Forêt, présidée par notre ami **Jean-Paul MARCANT**, pour la mise en place logistique de cette assemblée générale.

Ils ont peaufiné les moindres détails pour vous satisfaire au mieux. Merci donc à toute l'équipe pour son accueil.

Je tiens à saluer tout particulièrement la présence parmi nous de :

Monsieur **Jérôme DARQUES**, Maire de MORBECQUE,

Monsieur **Laurent BOURLET**, Membre du Comité Directeur National,

Monsieur **Jean-Paul MARCANT**, Président du club local.

Par ailleurs j'ai également à vous présenter les excuses, pour raison de santé, de :

Monsieur **François DEBONNAIRE**, Président d'Honneur du Comité Nord,

Monsieur **André BAR**, vice-président,

Monsieur **Réjean LEFEBURE**, secrétaire général du comité,

Madame **Isabelle LOCATELLI**, secrétaire-générale adjointe

Avant de commencer nos travaux, je vous invite maintenant à observer une minute de silence en mémoire de nos membres qui sont décédés depuis notre dernière assemblée :

Cambrésis :

Centre : **Elie DEMESTRE** (alias Dodo) de Mons En Baroeul Pétanque

Douaisis : **Philippe KOPEC** de l'Europe à pétanque, **Jean-Bernard MACKOWIACK**, **José BARRIAL** de La Boule Douaisienne.

Flandre : **Patrick LEMEE** de la Pétanque Hazebrouckoise, **Jean-Michel MULIER** de la Pétanque Houplinoise, **Christophe CLARIS** de la pétanque Armentérioise.

Maritime : **Albert BURY, Jean-Marie SERANT, Didier BAIL, René CAUCHY, Zygmunt SOBZYCK, Anne-Marie DEBREYNE, Jean-Pierre POULET, Michel BOUQUET, Joseph LEVASSEUR, Edouard EVRARD,** de l'ABGS, **Michel LUTSEN** de l'USD.

Sambre :

Valenciennois : **Guy FAUVET** de la PAV Denain, **Camille LEMOINE** de l'Amicale bouliste Amandinoise

Et malheureusement bien d'autres encore dont les noms ne m'ont pas été communiqués. Je vous invite à vous lever.

Je vous remercie.

Nous allons poursuivre l'ordre du jour avec une légère modification d'ordre par rapport à celui qui vous a été envoyé : les points 8.7 et 8.8 sont passés 8.2 et 8.3.

2. Présentation des nouvelles associations.

De nouvelles associations m'ont demandé les documents d'affiliation à la FFPJP, mais aucune n'a été concrétisée à ce jour.

A moins que « **Le Cochonnet Saultinois** » soit dans la salle »

Oui, représenté par **MME Marie-Hélène JOLY** qui nous présente son club.

Leers Omni Sport Pétanque souhaite revenir à la FFPJP mais n'avait aucun licencié en 2023.

MME FROMENT Lydie représentant cette association nous explique son retour.

Y a-t-il un autre club qui désirerait se présenter aujourd'hui ? **Non**, aucun présent.

3. Rapport d'activités 2023 du secrétaire général, Réjean LEFEBURE, lu par Arnaud BOUTELIER

A. Sur le plan administratif :

Traditionnellement nous suivrons l'ordre chronologique

78^{ème} Congrès National

Le 78^{ème} congrès national, s'est déroulé en Haute-Savoie, à EVIAN

Nous avons tenu :

3 Réunions Départementales : les 11 mars, 2 septembre, 28 octobre

Et notre AG qui a lieu de jour.

Les différentes commissions se sont réunies et chaque responsable vous dressera son bilan.

B. Sur le plan sportif, se sont déroulés :

- 42 Qualificatifs aux championnats départementaux,
- 5 qualificatifs Open (DSF, TSF, TV, DJP, TJP),
- 8 qualificatifs aux championnats territoriaux, à la suite des divers championnats départementaux,
- 3 championnats départementaux jeunes,
- 1 Coupe Départementale T.V
- 1 Trophée de Villes,
- 1 National jeunes (Trophée **Serge KHELFA**NE)
- 1 Championnat Régional Jeunes
- Le tournoi des 4 Fédérations pour les jeunes : FFPJP/FBJP/PFV/NJBB (Trophée **François DEBONNAIRE**),
- 32^{ème}, 16^{ème} et 8^{ème} de la Coupe de France des Clubs,
- 1 Masters de Pétanque,
- 1 Trophée des Pépites,
- 1 Championnat de France TMIX.
- **41 Rencontres du CEC**, Championnat par Équipes de Clubs. Les équipes évoluant en CDC, CDC-Féminin, CDC-V, CDC-JP (Championnat Régional des Clubs) dont les premiers accèdent au CNC (Championnat National des Clubs).

Nos résultats :

Arnaud vous donnera ceux de nos équipes départementales,

Jacky se fera l'interprète de nos jeunes.

Résultats que vous suivrez sur le diaporama préparé par Irène.

Voilà pour l'essentiel des activités départementales 2023.

4. RAPPORT MORAL 2023 du président Jean-Claude DESMULIE.

Concernant les élections.

Statutairement, elles doivent avoir lieu tous les 4 ans, les années olympiques, pour le renouvellement des comités directeurs clubs, départements, régions, nations, donc en 2024. Elles se déroulent également lorsque pour une raison ou une autre le nombre de membres n'est plus atteint : on vote pour le complément nécessaire et les candidats élus le sont jusqu'à la fin du mandat en cours.

Il me faut ici vous rappeler que les comités doivent obligatoirement comporter **25% de féminines**, soit le quart, arrondi au chiffre supérieur. Exemple 10 membres au comité il faut 2.5 membres féminines soit 3. **Si ces postes ne sont pas pourvus, ils doivent rester vacants** jusque l'AG suivante où l'on refait appel à des féminines. (Guide du Dirigeant de pétanque et jeu Provençal, page 6).

On vous a demandé ce jour de voter pour une modification de nos statuts à propos des élections. Nous souhaitons passer au **vote par listes bloquées**. C'est vous qui allez en décider, statutairement.

Le pourquoi et la procédure vous ont été communiqués par mail le 11 novembre 2023, je n'y reviendrai donc pas.

A propos de nos organisations.

Les résultats sportifs nationaux, régionaux et départementaux seront détaillés au cours de cette assemblée départementale et vous constaterez que quelques clubs ont très bien sorti leur épingle du jeu et ont brillé sur le plan national.

Un des évènements majeurs de l'année a été, bien sûr, l'organisation du **premier championnat de France Triplettes Mixtes**. Nous devions l'organiser en 2024 et avons donc tout notre temps pour le préparer. Le désistement de Vaulx en Velin (69) a fait que nous nous sommes retrouvés en première ligne pour juillet 2023. Nous aurions préféré avoir le temps de bien maîtriser cette magnifique nouvelle infrastructure (la plus grande de France, voire d'Europe), au-devant d'une manifestation nationale de cette envergure.

Mais **Aline CHAUSSOY, Franck MENANT** et leur équipe, assistée de l'équipe départementale qui s'est « défoncée » pour la cause, ont réalisé le succès attendu. Tant et si bien que nous avons été sollicités pour remettre le couvert en 2024, du 22 au 24 juin et qui plus est en doublant la mise. Oui ce sont les deux championnats les plus convoités qui s'y dérouleront : le tripléte seniors masculins et le tripléte seniors féminines.

Entre autres, **Irène, Marie-Jeanne, Michel, Jean-Christian, Arnaud, Pascal** (et son épouse **Ingrid**) se sont transformés en serveurs de restaurant.

Aucun n'a démérité, dans tous les compartiments, accueil, billetterie, buvette, graphique, arbitrage etc... Je suis fier de mon équipe et je les en remercie ici publiquement. Quand même un accessit à notre président délégué, **Laurent BOURLET**, qui a été la cheville ouvrière de ce championnat.

Notre plus gros souci pour 2024 reste celui du stationnement, car cela va faire beaucoup de monde mais le président du département et d'Agglo Douaisis, Monsieur **Christian POIRET**, nous a promis que cela serait réglé. Nous lui faisons confiance.

Puisque nous serons « rodés », nous allons, pratiquement dans la foulée, organiser la **COUPE D'EUROPE des CLUBS**, assistés par la fédération, bien sûr, du 7 au 10 novembre 2024. 26 nations y participent. Du monde à héberger et à restaurer donc.

Sur le plan national, nous accueillerons, **dimanche 17 décembre 2023**, organisée par la FFPJP à GRANDE-SYNTHE, la finale du **Circuit National Jeunes**. 72 jeunes, répartis en 3 catégories (minime, cadet et junior), issus des nationaux et internationaux jeunes à travers toutes les régions. L'équipe de **Bernard LEUCHART** n'aura pas le temps de souffler juste à l'issue du congrès national. Ma profonde gratitude à eux tous.

Dans un autre domaine :

MERCI à **Jean-Christian EVRARD**, **Alain VANDE MEERSCHE** (un ancien qui a repris du service pour l'occasion), **Cédric SOMON** d'avoir représenté notre comité au salon **VITALSPORT de DECATHLON** les 2 et 3 septembre 2023.

MERCI encore à **Jean-Christian EVRARD**, **Bernard LEUCHART** et **Philippe ROSSEZ** d'avoir animé le stand du comité durant 3 jours (du 12 au 14/10/23) au salon **SENIOREVA à LILLE GRAND PALAIS**.

Les badauds ont pu s'adonner à notre sport avec des boules molles, bien évidemment. Nos représentants sont revenus fatigués mais prêts à reconduire ces opérations si elles se représentent.

Que soit ici également remercié notre partenaire **CLUBECO** qui a doté ces deux événements de cadeaux aux participants. Merci aussi de la visite des représentants de la société, MM. **Éric MONTEBAUT** et **Bruno CECCOTO**.

Au sujet du calendrier.

Réunions le 14 octobre dans chacune de nos zones pour une harmonisation du calendrier et des informations importantes à propos de la saison à venir. Certains n'ont pas jugé utile d'y assister et s'étonnent ensuite de prises de positions qu'ils ignorent !

Nous avons voulu mettre un frein à la pléthore de concours ouverts à tous en prenant la disposition suivante, déjà diffusée à tous, pour **rappel** :

A compter de la saison 2024, un club affilié ne pourra pas organiser un concours propagande si un concours départemental est programmé dans la zone.

Plusieurs concours départementaux pourront quant à eux avoir lieu le même jour dans une même zone.

Pour organiser un concours propagande, un club affilié doit informer le comité départemental et recevoir son aval (qui est systématiquement donné si pas en concurrence avec un concours départemental). En cas de non-respect de la procédure, des sanctions administratives pourraient être prises à l'encontre du club.

Le congrès national se déroulera chez nous à **GRANDE-SYNTHE les 14, 15 et 16 décembre 2023**. C'est une énorme organisation nationale où les 13 régions et tous les départements, y compris ultra-marins, seront présents.

Nous sommes « dessus » depuis le 17 février, date à laquelle nous avons rencontré nos partenaires de la ville et l'équipe de **Bernard LEUCHART** au Palais du Littoral où se déroulera le congrès.

A ce jour, il est, bien sûr, totalement bouclé.

Ce sera le troisième congrès national organisé par le comité du Nord, le premier ayant eu lieu en **1994 à DUNKERQUE**, le second, en **2009 à SAINT-POL SUR MER**. Tous les deux mémorables. On en parle encore à chaque congrès, le premier par la prestation des carnavaleux, le second par ses élections qui n'avaient pas abouties, du jamais vu !

Nos effectifs.

Bien que sur les réseaux Asociaux, des personnes mal intentionnées nous prédisaient une baisse importante de nos licenciés car nous n'allions pas dans leur sens, je suis au regret de leur dire, mais heureux, que nos effectifs sont en hausse :

VETERANS		SENIORS		JUNIORS		CADETS		MINIMES		BENJAMINS	
M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1664	318	2431	540	72	16	61	26	51	18	24	6

1982 / 2971 / 88 / 87 / 69 / 30

TOTAL au 14/11/2023 :

5227 licenciés pour 75 clubs. En concordance avec les chiffres fédéraux.

(3890 en 2021, COVID, 4950 en 2022).

18% de féminines (moyenne nationale) et **5% de jeunes**. C'est là où il nous faut progresser mais ce n'est pas facile avec la prise de licence en janvier alors que quasiment toutes les fédérations établissent leurs licences dès septembre à la reprise scolaire.

A propos des **dossiers** que nous vous remettons chaque année au cours de cette AG, nous avons stoppé cette année cette distribution. C'est un travail important et finalement inutile vu l'aisance de la communication actuelle.

En effet, plus aucun club ne dispose pas d'INTERNET. **André** vous communique régulièrement toutes les informations et documents issus de notre département et de nos instances supérieures. A vous de trier et de n'étudier que celles qui vous concernent et surtout de LES VENTILER. Car nombre de joueurs nous interpelle à propos de sujets sur lesquels vous devriez être capables de répondre (à condition d'avoir lu les courriels évidemment, ce qui, nous le constatons amèrement, n'est pas toujours le cas).

Avez-vous consulté notre site où vous trouverez tous les règlements mis à jour et tous les documents utiles ?

André, pour raison de santé ne peut plus alimenter le site ainsi qu'il le voudrait et a souhaité passer la main.

J'ai donc tout naturellement demandé à **Jean-Claude SENSE**, que vous connaissez tous, s'il voulait bien s'en charger ; ce qu'il a accepté et je l'en remercie.

Concernant les mutations,

Devant la prolifération de chèques en bois rejetés par notre banque nous vous avons imposé de régler les mutations de vos joueurs au comité départemental. Il vous revient donc de contrôler la valabilité des chèques présentés par vos adhérents. Le mieux pour vous est de demander des espèces en cas de doute.

Beaucoup ont encore bien des difficultés avec ces mutations. J'ai réactualisé le document « règles de mutation ». Lisez le attentivement, ça n'est pas si compliqué que cela ! Jetez les anciens.

Rappel : elles sont **toutes payantes** qu'elles soient internes (30€) ou externes (inter-départements, européennes (transfert), internationales (pays hors CE) (50€) quel que soit le nombre d'années sans licence.

Dernière chose : ADRESSE : **mettez l'adresse où doit être envoyé le volet rose** et non pas la future adresse du joueur s'il n'y est pas encore !

Nouveautés.

Bien de nouveautés à compter de 2024. Pratiquement toutes déjà relatées par les réseaux sociaux et cela plusieurs fois. Vous n'avez donc pu y échapper ! Elles concernent :

- Le règlement du CDC féminin.
- Le règlement du CNC jeunes.
- La coupe de France de jeu provençal
- La nouvelle catégorie des non-classés
- Le championnat de France de tir de précision.

Mes collègues y reviendront lors de leurs interventions.

Quant à la discipline.

Malheureusement, la COVID19 n'a pas stoppé certains de nos licenciés réfractaires aux règlements de notre discipline.

Le président de la commission de discipline, **André BAR**, doit, à contre cœur, pour raison de santé, cesser cette activité très ingrate qu'il a mené durant des années.

Cette commission sera désormais présidée par **Francis JACQUEMOT** que je remercie vivement d'accepter de gérer cette commission oh combien difficile et ingrate mais oh combien indispensable et nécessaire à la bonne marche d'un comité.

A propos de l'arbitrage.

Suppression de la limite d'âge de 65 ans pour appartenir au PNA (Pôle National d'Arbitres), remplacée par l'obligation, à tous les arbitres appartenant au PNA âgés de 65 ans dans l'année, de présenter un certificat médical annuel de non-contre-indication à l'arbitrage rédigé par un médecin qui sera envoyé uniquement au médecin Fédéral qui donnera les conclusions sur la pratique où non sur l'arbitrage.

Pourquoi cette suppression, nous nous sommes aperçus que des arbitres de moins de 65 ans étaient inaptes à l'arbitrage à l'inverse des arbitres de plus de 65 ans étaient en pleine forme.

Un nouveau modèle de certificat médical plus complet sera réalisé par le médecin Fédéral. Dès qu'il sera rédigé, il sera mis à disposition des arbitres sur le site FFPJP, rubrique Arbitrage. Il remplacera l'actuel certificat.

Concernant le Certificat Médical.

Pour les mineurs, il n'est plus nécessaire de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence pour une compétition organisée par la FFPJP. Il suffit de produire un **Questionnaire De Santé**. Attention, si l'on répond NON à l'une des questions, l'obtention du certificat médical devient obligatoire.

Pour les majeurs, la loi du 2 mars 2022 supprime l'obligation de présenter un CM. Elle confie aux commissions médicales des fédérations sportives le soin de définir les conditions dans lesquelles la présentation du document est exigée pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence. La FFPJP demande ainsi un certificat de non-contre-indication à la pratique de la pétanque renouvelable tous les 3 ans. Le QDS suffit.

Nous allons poursuivre l'ordre du jour tel qu'il vous a été envoyé, c'est-à-dire par le point N°5 : **résultats sportifs** relatés par Arnaud.

Je vous remercie pour votre attention et il me reste à vous présenter ainsi qu'à vos familles, vos proches et tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour 2024, de santé bien sûr et tout ce que 2023 aurait oublié de vous apporter.

5. Rapports sportifs par Arnaud BOUTELIER.

RESULTATS des CHAMPIONNATS du NORD et de FRANCE 2023

22 Janvier 2023 « Tir de Précision » (Sin le Noble)

Champions : BATON Logan (Pétanque Marchienne)

Vice-champions : SEILLIEZ Axel (Ronchin Pétanque)

Ce championnat du Nord n'est pas qualificatif au championnat de France.

26 mars 2023 « X3 Mixte » (Somain)

Champions : HELBECQUE Marine – HELBECQUE Thomas – SEILLIEZ Axel (Ronchin Pétanque)

Vice-champions : DECLOEDT Manon – HUGUES Loïc – NORBERT Nicolas (US Dunkerque Pétanque)

15/16 juillet 2023 « France X3 mixte » (Sin le Noble - 59)

Nos champions du Nord s'inclinent en 16^e de finale contre la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Nos vice-champions du Nord ne passent pas les poules (défaite en barrage).

02 avril 2023 « X1 Féminin » (Lomme)

Championne : DEIXONNE Laëtitia (Pétanque Club Lesquinois)

Vice-championne : CUGNOT Inès (Pétanque de Quiévrechain)

26/27 août 2023 « France X1 Féminin » (Quimper - 29)

Notre championne du Nord s'incline en 32^e de finale contre la région Nouvelle Aquitaine (CD47).

02 avril 2023 « X2 Séniors » (Lomme)

Champions : GHISSELS Charly – LARUELLE Anthony (Pétanque Marchienne)

Vice-champions : HUGUES Loïc – TALBI Stéphane (US Dunkerque Pétanque)

26/27 août 2023 « France X2 Séniors » (Quimper - 29)

Nos champions du Nord ne passent pas les poules (deux défaites).

8/9 avril 2023 « X2 Jeu Provençal » (Aulnoye-Aymeries)

Champions : HELBECQUE Thomas – SEILLIEZ Axel (Ronchin Pétanque)

Vice-champions : COUSIN Frédéric - DECOCK Mike - (Société Anichoise de Pétanque)

1/2/3 septembre 2023 « France X2 Jeu Provençal » (Bergerac - 24)

Nos champions du Nord ne passent pas les poules (défaite en barrage).

16 avril 2023 « X3 Féminin » (Saint-Saulve)

Championnes : JACQUEMIN Sabrina - SEGARD Christine – TAISNE Emilie (Busigny Pétanque)

Vice-championnes : CZULY Véronique - DIPIETRANTONIO Nelly – ROYER Maguy (PAV Denain)

17/18 juin 2023 « France X3 Féminin » (Perpignan – 66)

Nos championnes du Nord s'inclinent en 32^e de finale contre l'Ardèche (CD 07).

16 avril 2023 « X3 Séniors » (Saint-Saulve)

Champions : BOUTELIER Arnaud – HUGUES Loïc – PECQUEUX Sébastien (US Dunkerque Pétanque)

Vice-champions : DEPRAETRE Gilles – DERACHE Franck – STOLTZ Jérémy (AB Chapelloise)

17/18 juin 2023 « France X3 Séniors » (Perpignan – 66)

- Nos champions du Nord s'inclinent en 32^e de finale contre le Loiret (CD 45).

20 avril 2023 « X3 Vétéran » (Grande-Synthe)

Champions : DESCAMPS Éric – DUTHOIT Gilbert - SICARD Yves (Pétanque Hazebrouckoise)

Vice-champions : LAMANDIN Philippe – MASSEY Jean-Luc – VANDENBRANDEN Alain (La Boule Templeuvoise)

5/6 juillet 2023 « France X3 Vétéran » (Flamanville - 50)

Nos champions du Nord ne passent pas les poules (deux défaites).

22/23 avril 2023 « X2 Féminin » (Petite-Synthe)

Championnes : BILLAUT Alicia – FLEURY Géronima (Pétanque Houplinoise)

Vice-championnes : GUILMOT Clara – VAN LOO Aurore (Pétanque Marchienne)

[22/23 juillet 2023 « France X2 Féminin » \(Auxerre - 89\)](#)

Nos championnes du Nord ne passent pas les poules (défaite en barrage).

[23 avril 2023 « X1 Séniors » \(Petite-Synthe\)](#)

Champion : SEILLIEZ Axel (Ronchin Pétanque)

Vice-champion : LARUELLE Anthony (Pétanque Marchienne)

[22/23 juillet 2023 « France X1 Séniors » \(Auxerre - 89\)](#)

Notre champion du Nord s'incline en 32^e de finale contre la Seine Maritime (CD 76).

[29/30 avril 2023 « X3 Provençal » \(Aulnoye-Aymeries\)](#)

Champions : HELBECQUE Éric – HELBECQUE Thomas – SEILLIEZ Axel (Ronchin Pétanque)

Vice-champions : BIS Johann – HEMBERT Yannick – LEMAY André (Pétanque Hérinoise)

[30 juin et 1/2 juillet 2023 « France X3 Provençal » \(Balma - 31\)](#)

Nos champions du Nord s'inclinent en 8^e de finale contre le Var (CD 83). Cette équipe décrochera le titre de championne de France.

[7 mai 2023 « X2 Mixte » \(La Chapelle d'Armentières\)](#)

Champions : CORTEQUISSE Séverine – CORTEQUISSE Julien (Ronchin Pétanque)

Vice-champions : GRISOLET Stéphanie – BELLOC Adrien (US Dunkerque Pétanque)

[24/25 juin 2023 « France X2 Mixte » \(Soustons - 40\)](#)

Nos champions du Nord ne passent pas les poules (défaite en barrage).

[14 mai 2023 « X3 Promotion » \(Le Quesnoy\)](#)

Champions : COQUELLE Sébastien - DEPREZ Thierry – MERESSE Mickaël (Pétanque Haveluynoise)

Vice-champions : BARANOWSKI Maxime - BARANOWSKI Vincent – RICHEZ Cyril (Pétanque Amandinoise)

[8/9 juillet 2023 « France X3 Promotion » \(Flamanville - 50\)](#)

Nos champions du Nord ne passent pas les poules (deux défaites).

CLUBS CHAMPIONS DU NORD 2023

Ronchin Pétanque

X1 Minimes – X3 Minimes – X2 Cadets – X3 Cadets – X1 Séniors

X2 Mixte - X3 Mixte – X2 Provençal – X3 Provençal

Chti Pétanque

TDP Juniors - X2 Minimes – X2 Juniors – X3 Juniors

Union Sportive Dunkerquoise

X1 Juniors - X3 Juniors - X3 séniors

La Pétanque Hazebrouckoise

X2 Minimes - X3 Vétérans

La Pétanque Marchienne

TDP Séniors - X2 Séniors

Sporting Municipal Petite-Synthe Dunkerque

TDP Féminin - X1 Cadets

Busigny Pétanque

X3 féminin

Pétanque Haveluynoise

X3 Promotion

Pétanque Houplinoise

X2 féminin

Pétanque Club Lesquinois

X1 féminin

RESULTATS des CHAMPIONNATS REGIONAUX et de FRANCE 2023

8 mai 2023 « Tir de Précision Séniors Féminin » (Sin le Noble - 59)

Championne : PRUVOT Manon (UB Feuquiéroise - 80)

Vice-championne : PROT Sandy (Pétanque Burburaine - 62)

7 juillet 2023 « France Tir de Précision Séniors Féminin » (FLAMANVILLE)

Notre championne régionale s'incline en demi-finale contre la région Auvergne Rhône Alpes.

8 mai 2023 « Tir de Précision Séniors Masculin » (Sin le Noble - 59)

Champion : PARDOEN Jérémy (UB Feuquiéroise - 80)

Vice-champion : BATON Logan (Pétanque Marchiennoise - 59)

7 juillet 2023 « France Tir de Précision Séniors Masculin » (FLAMANVILLE)

Notre champion régional s'incline en ¼ de finale contre la région de Corse.

18 mai 2023 « X1 Féminin » (Bourdon - 80)

Championne : PROT Sandy (Pétanque Burburaine - 62)

Vice-championne : CUGNOT Inès (Pétanque de Quiévrechain - 59)

26/27 août 2023 « France X1 Féminin » (Quimper - 29)

Notre championne régionale s'incline en 16^e de finale contre la Moselle (CD57).

Notre vice-championne régionale s'incline en 8^e de finale contre la région Nouvelle Aquitaine (CD47).

18 mai 2023 « X2 Séniors » (Bourdon - 80)

Champions : PARDOEN Jérémy – UYTTERHOEVEN Fabrice (UB Feuquiéroise - 80)

Vice-champions : BARANOWSKI Maxime – RICHEZ Cyril (Pétanque Amandinoise - 59)

26/27 août 2023 « France X2 Séniors » (Quimper - 29)

Nos champions régionaux ne passent pas les poules (deux défaites).

Nos vice-champions régionaux s'inclinent en 32^e de finale contre l'Essonne (CD91).

19 mai 2023 « X3 Vétéran » (Bourdon - 80)

Champions : BARBOSA Thierry – MAZGAJ Dominique – PEDACE Giovanni (Asso. Sport Pétanque Farnoise - 02)

Vice-champions : BOULANGER Patrick – CANNY Gilles – ROYER Robert (Entente Beauvaisienne – 60)

5/6 juillet 2023 « France X3 Vétéran » (Flamanville - 50)

Nos champions régionaux ne passent pas les poules (défaite en barrage).

Nos vice-champions régionaux s'inclinent en 8^e de finale contre la Haute Corse (CD 2B).

20 mai 2023 « X3 Féminin » (Burbure - 62)

Championnes : DEPASSE Sabine – GUILMOT Clara – VAN LOO Aurore (Pétanque Marchienne - 59)

Vice-championnes : DUDON Emilia – MAQUA Jessica – RUTKOWSKI Céline (Pétanque Club Sissonnaise - 02)

17/18 juin 2023 « France X3 Féminin » (Perpignan – 66)

Nos championnes régionales s'inclinent en 16^e de finale contre le Calvados (CD 14).

Nos vice-championnes régionales ne passent pas les poules (deux défaites).

20 mai 2023 « X3 Séniors » (Burbure - 62)

Champions : BAUDE Alain – DERISBOURG Nicolas – VASSEUR Hervé (AS Marck - 62)

Vice-champions : AMOURETTE Laurent – LECERF Alexandre – PLANCHE Sébastien (UB Feuquiéroise - 80)

17/18 juin 2023 « France X3 Séniors » (Perpignan – 66)

Nos champions régionaux s'inclinent en 32^e de finale contre le Vaucluse (CD 84).

21 mai 2023 « X2 Mixte » (Burbure - 62)

Champions : GRISOLET Stéphanie – BELLOC Adrien (US Dunkerque Pétanque - CD 59)

Vice-champions : HEUGEBAERT Pricillia – FOUCART Christopher (Entente Beauvaisienne – CD 60)

24/25 juin 2023 « France X2 Mixte » (Soustons - 40)

Nos champions régionaux s'inclinent en 32^e de finale contre les Landes (CD 40).

Nos vice-champions régionaux ne passent pas les poules (défaite en barrage).

27 mai 2023 « X3 Promotion » (Marly - 59)

Champions : LAMBOLEZ Nicolas – LANGHAM Jean-Claude – LENGOWSKI Alexis (CD 62)

Vice-champions : BAELUS Jérôme – DHENNAUT Jean-Claude – DHENNAUT Vincent (CD 59)

8/9 juillet 2023 « France X3 Promotion » (Flamanville - 50)

Nos champions régionaux s'inclinent en ¼ de finale contre Le Finistère (CD 29).

Nos vice-champions régionaux ne passent pas les poules (deux défaites).

28 mai 2023 « X2 Féminin » (Laon - 02)

Championnes : BAILLON Mélissa - DEGREMONT Pascale (CD 60)

Vice-championnes : MAQUINGHEM Manon - WADOUX RINGOT Jessica (Boulogne Pétanque – CD 62)

22/23 juillet 2023 « France X2 Féminin » (Auxerre - 89)

Nos championnes régionales ne passent pas les poules (deux défaites).

Nos vice-championnes régionales ne passent pas les poules (défaite en barrage).

28 mai 2023 « X1 Séniors » (Laon - 02)

Champion : DELASSUS Jason (CD 62)

Vice-champion : TIXIER Jérémy (CD 60)

22/23 juillet 2023 « France X1 Séniors » (Auxerre - 89)

Notre champion régional s'incline en 16^e de finale contre le Var (CD 83).

Notre vice-champion régional s'incline en 32^e de finale contre la Corrèze (CD 19).

29 mai 2023 « X3 Mixte » (Laon - 02)

Champions : GAUTHIER Céline – BOUTARD Aurélien – CROQUET Romain (CD 02)

Vice-champions : COPIN Delphine – DUEZ Guillaume - NOISIEZ Frédéric (Pétanque Marchienne)

15/16 juillet 2023 « France X3 mixte » (Sin le Noble - 59)

Nos champions régionaux s'inclinent en 32^e de finale contre la Gironde (CD 33).

Nos vice-champions régionaux ne passent pas les poules (deux défaites).

03/04 juin 2023 « X3 Provençal » (Ressons-sur-Matz - 60)

Champions : COUSIN Frédéric - DECOCK Mickaël - LARGILLIERE Sébastien (Sté Anichoise de Pétanque)

Vice-champions : BIS Johann – HEMBERT Yannick – LEMAY André (Pétanque Hérinoise)

30 juin et 1/2 juillet 2023 « France X3 Provençal » (Balma - 31)

Nos champions régionaux ne passent pas les poules (deux défaites).

10/11 juin 2023 « X2 Jeu Provençal » (Le Meux - 60)

Champions : DECRUCQ David – DELAWARDE Yvan (PC Avesnois)

Vice-champions : COUSIN Frédéric - DECOCK Mike - (Sté Anichoise de Pétanque)

[1/2/3 septembre 2023 « France X2 Jeu Provençal » \(Bergerac - 24\)](#)

Nos champions régionaux ne passent pas les poules (défaite en barrage).

6. BILAN FINANCIER 2023 par Laurent BOURLET.

Pour ce congrès départemental, vous avez reçu le bilan financier 2023 et le budget prévisionnel 2024 par courriel. Rentrons un peu dans les détails...

Chapitre 1 :

Licences : 150485,50 € (contre 141989 € en 2022, 112082,50 € en 2021, 147404 € en 2020 et 153003,50 € en 2019) soit 103,78% du budget prévisionnel (144995 €). Les dépenses licences correspondent aux frais « licences » et se montent à 1749,08 € (contre 1074,36 € en 2022, 973,56 € en 2021, 750,07 € en 2020 et 1373,60 € en 2019). Mes plus vifs remerciements vont à André BAR et Chantal DUTELLE pour la gestion des licences et la trésorerie engendrée.

Mutations : elles rapportent 10052,52 € (contre 8761 € en 2022 et 4490 € en 2021) au comité départemental, part régionale (530 €) et part fédérale (5190 €) déduites.

Redevances : elles s'élèvent à 20904 € (contre 19800 € en 2022, 15512 € en 2021, 20736 € en 2020 et 21504 € en 2019) pour le CRHDF et 63644,30 € (contre 60022,75 € en 2022, 48067,30 € en 2021, 51874,20 € en 2020 et 53748,05 € en 2019) pour la Fédération, soit un total de 84548,30 € soit une augmentation de 4725,55 € par rapport à 2022, hausse bien évidemment due l'augmentation du nombre de licenciés.

Subventions : nous avons reçu 3500 € du conseil général dont 500 € en investissement. Il n'y a pas eu de demande de faite auprès de l'ANS.

Frais de secrétariat : ils s'élèvent à 532,74 € (contre 425,90 € en 2022, 340,56 € en 2021 et 479,72 € en 2020).

Frais bancaires et de communications : un total de 2510,85 € (contre 2664,93 e en 2022, 2639,65 € en 2021 et 3267,60 € en 2020).

Intérêts : enfin en hausse... 1148,65 € contre 325,33 € en 2022, 331,48 € en 2021, 728,64 € en 2020 et 756,27 € en 2019 !

Amendes disciplinaires : en 2022, cette ligne affiche 320 € contre 60 € en 2021, 120 € en 2020 et 630 € en 2019. 600 € d'amende disciplinaire ont été perçues en 2023. On s'en passerait bien !

Redevances qualificatifs et championnats : 17768 € participation régionale de 4000 € déduite. Les fiches financières pour le versement de cette redevance et des frais d'inscriptions en CDC en dans les deux coupes de France sera reconduite en 2024.

Cotisation CDOS : elle s'élève à 237,30 €.

Ce qui nous donne pour le chapitre 1 : **193274,67 € de recettes pour 99298,27 € de dépenses.**

Licences, affiliations, frais licences, protection juridique	150 485,50 €	1 749,08 €
Mutations	15 772,52 €	5 720,00 €
Redevances à la Fédération et au comité régional	- €	84 548,30 €
Subventions ANS, Conseil Général	3 500,00 €	- €
Secrétariat, imprimerie et fournitures de bureau	- €	532,74 €
Frais bancaires et de communications	- €	2 510,85 €
Intérêts	1 148,65 €	- €
Amendes disciplinaires - Défaut présentation licences	600,00 €	- €
Redevances qualificatifs et championnats	21 768,00 €	4 000,00 €
Sponsors	- €	- €
Cotisation CDOS	- €	237,30 €
TOTAL	193 274,67 €	99 298,27 €

Chapitre 2 :

Frais de réunion : un total 4242,68 € (contre 7242,37 € en 2022, 5262,94 € en 2021, 4305,87 en 2020 et 4921,93 € en 2019) dont 2416,17 € pour les réunions annuelles et 1826,51 € pour l'assemblée générale (la baisse s'explique du fait que les repas de l'assemblée de ce jour n'ont pas encore été payés).

Championnats départementaux : les frais d'arbitrage s'élèvent à 5969,89 € (contre 4262,95 € en 2022, 2902,60 € en 2021, 148,20 en 2020 et 4318,55 € en 2019) et les frais de délégation s'élèvent à 5862,10 € (contre 4834,48 € en 2022, 2741,70 € en 2021, 975 € en 2020 et 3414,79 € en 2019) soit un total de 11831,99 € à notre charge (contre 9097,43 € en 2022, 5644,30 € en 2021, 1123,20 € en 2020 et 7733,34 € en 2019). Veuillez noter le remboursement des frais d'arbitrage des compétitions régionales ayant eu lieu dans le Nord pour un montant de 677,48 €.

Commissions : sans rentrer dans les détails que vous avez sur votre bilan, le montant total accordé aux différentes commissions est de 16133,26 € (contre 12567,85 € en 2022, 16066,86 € en 2021, 11293,69 € en 2020 et 19852,13 € en 2019).

Ce qui nous donne pour le chapitre 2 : **12256,71 € de recettes pour 44464,64 € de dépenses.**

CHAPITRE 2		
Assemblée générale, réunions CD59	816,00 €	5 058,68 €
Arbitrages, délégations championnats, frais médicaux	677,48 €	12 509,47 €
Commission sélection	- €	1 667,50 €
Commission Brevet Fédéral	- €	- €
Commission scolaire et sport adapté	- €	- €
Commission Jeunes	3 867,12 €	12 293,63 €
Commission Féminine	- €	300,00 €
Commission Sportive/Catégorisation	6 476,11 €	11 402,31 €
Commission Informatique	- €	414,93 €
Commission Chancellerie/Protocole	- €	77,80 €
Commission Discipline	- €	538,62 €
Commission Arbitrage	420,00 €	162,10 €
Commission Assurances	- €	- €
Commission Communication	- €	- €
Commission Finances	- €	39,60 €
Commission Licences	- €	- €
Subvention REGION (commission Jeunes)	- €	- €

	TOTAL	12 256,71 €	44 464,64 €
--	--------------	--------------------	--------------------

Chapitre 3 :

Championnats nationaux : 57315,13 € de dépenses pour 34970,42 € de recettes qui correspondent au remboursement des réservations hôtelières du comité départemental du Pas de Calais et du comité régional des Hauts de France et des frais de délégations des équipes nordistes représentant le comité régional aux championnats nationaux.

Seul le champion départemental est qualifié au championnat national correspondant, exception faite des championnats nationaux TSM et TSF où nous aurons 2 équipes qualifiées puisque nous organisons ces deux championnats en juin prochain à Sin le Noble.

Stages jeunes : 74,40 € de dépenses.

Tenues championnats nationaux : 2851,58 € de dépenses pour l'achat des nouvelles tenues à notre fournisseur CLUBECO SQUADRA.

Participation FFPJP championnats nationaux : 2015 €. Cette participation va disparaître...

Congrès national : 31851,80 € de dépenses pour 21683,17 € de recettes. Je vous rappelle que le comité départemental organise le congrès fédéral 2023 à Grande-Synthe au palais du littoral le week-end prochain d'où ces sommes importantes.

Récompenses championnats régionaux par équipe de club : 2950 € versés par le comité régional au comité départemental qui reverse la somme aux différents clubs récompensés.

Participation CD59 pour les championnats départementaux jeunes : 5940 € dont 840 € du club organisateur.

Déplacements jeunes aux championnats régionaux : 0 € : aucun bus nécessaire.

Coupes nationales des clubs : participation de 1630 € de la fédération distribuée aux différents clubs qui ont été en phase de zone en 2022-2023, auxquels il faut ajouter les frais d'inscription de 20 € par club reversés à la fédération (1970 €) et participation de 320 € de la fédération pour la coupe de France JP 2023.

Organisation manifestation fédérale : 29342 € de dépenses pour 29048,31 € de recettes, essentiellement pour le championnat de France TSMIX organisé en collaboration avec Douaisis Pétanque (j'en profite pour remercier de nouveau l'ensemble des bénévoles du club pour le travail accompli). Veuillez noter que nous avons réalisé un résultat positif pour cette manifestation : 54,88 € !!!

Journée des dirigeants CD59 et CRHDF : elle n'a pas eu lieu cette année.

Coupe départementale TV : 1555 € de dépenses pour 555 € de recettes (frais de participation).

Trophée des villes : 1950 € de dépenses (frais d'inscription) pour le TDV qui a eu lieu à Laon. Une partie des dépenses sera enregistrée en 2024, les comptes 2023 ayant été clôturés avant la compétition.

Ce qui nous donne pour le chapitre 3 : **96375,59 € de recettes pour 136886,22 € de dépenses.**

CHAPITRE 3			
-------------------	--	--	--

<u>Championnats de France :</u>	34 970,42 €	57 315,13 €
TTSM	0,00 €	1 780,10 €
DSM	986,00 €	3 749,70 €
TSM	0,00 €	4 619,58 €
TSPROM	985,00 €	4 031,72 €
DSF	0,00 €	2 506,15 €
TSF	1 522,60 €	6 214,58 €
DSMIX	1 378,00 €	4 301,68 €
TSMIX	934,00 €	5 824,78 €
TV	76,64 €	3 342,00 €
TTSF	843,00 €	2 918,80 €
DJP	2 071,00 €	6 750,76 €
TJ	3 654,54 €	4 311,00 €
TJP	1 501,00 €	6 657,72 €
TDP	0,00 €	306,56 €
Remboursement arrhes hôtels CD62 et CRHDF	21 018,64 €	- €
Stages nationaux	- €	74,40 €
Tenues championnats de France	- €	2 851,58 €
Participations FFPJP et Ligue aux Championnats de France	2 015,00 €	- €
Congrès National	21 683,17 €	31 851,80 €
Récompenses CRC	2 950,00 €	2 950,00 €
Participation CD59 aux championnats jeunes	840,00 €	5 940,00 €
Déplacements jeunes aux championnats régionaux	- €	- €
Coupe de France des clubs	3 920,00 €	3 350,00 €
Organisation championnat national - CNA	29 342,00 €	29 048,31 €
Journée des dirigeants CD59 et CRHDF	- €	- €
Coupes départementales TSF et TV	555,00 €	1 555,00 €
Trophée des villes	100,00 €	1 950,00 €
TOTAL	96 375,59 €	136 886,22 €

Chapitre 4 :

Achat tenues CD59 : 2302 €.

Cadeaux – Naissances – Décès : 0 €.

Achat médailles championnats : 568,40 €.

Achat matériel : 3666,69 € de dépenses pour 1168,99 € de recettes (investissement avec achat d'un ordinateur portable notamment).

Récompenses champions nationaux – Aide aux clubs : 0 €.

Tenues et matériels arbitres et BF : 1347,14 € de dépenses pour 1198,90 € de recettes (achat et remboursement des tenues arbitres, la différence correspondant aux frais de port).

Achat coupes compétitions jeunes et handisport : 1303,83 €.

Achat lots championnats départementaux seniors : 1400 € de cartes cadeaux d'une valeur de 50 € pour les finalistes des championnats départementaux.

Location siège : pas de frais de location.

Assurance siège : assurance MAIF pour matériel et personnes pour un montant de 398,57 €.

Ce qui nous donne pour le chapitre 4 : **2459,85 € de recettes pour 11078,59 € de dépenses.**

CHAPITRE 4		
Achat tenues CD59	- €	2 302,00 €
Cadeaux, décès, naissance, don	- €	- €
Achat médailles championnats	- €	568,40 €
Achat matériel et entretien	1 168,99 €	3 666,69 €
Récompenses champions nationaux - Aide aux clubs	- €	- €
Tenues et matériels arbitres et BF	1 198,90 €	1 347,14 €
Achat coupes compétitions jeunes et handisports	- €	1 303,83 €
Achat cartes cadeaux championnats départementaux seniors	- €	1 400,00 €
Location siège	- €	- €
Assurance siège	91,96 €	490,53 €
TOTAL	2 459,85 €	11 078,59 €

CONCLUSION :

Total des recettes : 304366,82 €

Total des dépenses : 291727,72 €

Soit un bénéfice de 12639,10 € pour l'année 2023.

Le compte du comité départemental affiche donc 284826,93 €.

<u>Compte Réel</u>	284826,93		
<u>Sur compte au 29/11</u>	17239,33	Compte SG	
	25494,27	Livret A	
	226204,51	Livret SG	
	726,34	Espèces	
<u>Total</u>	269664,45		
<u>Différence</u>	- 15162,48	<u>Opérations non débités</u>	1 121,32
		<u>Opérations non crédités</u>	16283,80
		<u>Total</u>	- 15162,48

EVOLUTION DE LA TRESORERIE DU COMITE DEPARTEMENTAL

Fin 2008, début de l'exercice 2009-2012 : **34445,18 €**

29 novembre 2023 : **284826,93 €**

Soit après 15 exercices : **+ 250381,75 €**

INTERVENTION DES VERIFICATEURS AU COMPTE, MM. PRUVOT et DUPONT.

Nous soussignés, Monsieur **Stéphane DUPONT** (AULNOYE) et Monsieur **Thierry PRUVOT** (MARLY), élus vérificateurs aux comptes du Comité du Nord de la F.F.P.J.P, avons procédé à la vérification de la comptabilité de notre Comité en présence de Monsieur **Laurent BOURLET**, Trésorier Général du Comité Départemental.

Après divers sondages, demandes d'explications, communications des pièces comptables, vérifications de la concordance des établissements bancaires, nous recommandons à l'Assemblée Générale de donner quitus comme nous-mêmes nous l'avons donné.

Nous tenons à féliciter le Trésorier Général pour le travail accompli avec sérieux et clarté dans la comptabilité de notre Comité départemental.

La vérification des comptes a été faite le 5 décembre 2023 à Marly.

APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2023 :

Les 55 clubs présents ou représentés adoptent à l'unanimité le bilan financier 2023.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

Pour 2024, les licences des différentes catégories restent au même tarif que 2023, je dirais même plus comme en 2008.

La licence senior sera majorée de 5 € à partir du 1^{er} février 2024.

Pour 2024, la redevance « qualificatifs et championnats » sera de 3 €.

Pour 2024, les frais de gestion licences passent de 25 € à 30 € et la redevance club à 75 € (1^{ère} commande licences).

Au chapitre 1, nous comptons sur une stabilité du nombre de licenciés et du nombre de participants dans les épreuves qualificatives à un championnat départemental et du nombre de mutations étant envisagées.

Je vous rappelle que le prix d'une licence senior est 27,50€ (dont 12€ pour la FFPJP et 4 € pour le CRHDF soit une part de 11,50€ pour le CD59), et que nous sommes très loin du prix moyen national qui est d'environ 34 € !

La redevance qualificatifs est de 3 €, vous n'avez en aucun cas le droit de l'augmenter à votre guise !

CHAPITRE 1		
Licences, affiliations, frais licences, protection juridique	152 605,00 €	1 800,00 €
Mutations	15 800,00 €	5 800,00 €
Redevances à la Fédération et au comité régional	- €	85 000,00 €
Subventions ANS, Conseil Général	3 500,00 €	- €
Secrétariat, imprimerie et fournitures de bureau	- €	500,00 €
Frais bancaires et de communications	- €	2 610,00 €
Intérêts	1 200,00 €	- €
Amendes disciplinaires	- €	- €
Redevances qualificatifs - championnats	20 000,00 €	4 000,00 €
Sponsors	- €	- €
Cotisation CDOS	- €	250,00 €

TOTAL	193 105,00 €	99 960,00 €
--------------	---------------------	--------------------

Au chapitre 2, les commissions ne présentent pas de particularités par rapport aux années précédentes.

Pour 2024 en championnat par équipe de club, les frais d'inscription seront de 20 € par équipe.

Vous recevrez, comme en 2023, une fiche financière (qui servira de justificatif) récapitulant le nombre de joueurs inscrits par compétitions ainsi que le nombre d'équipes inscrites en CDC, en coupe de France Pétanque et en coupe de France JP. A réception, vous devez envoyer votre règlement par chèque à l'ordre du COMITE NORD FFPJP à Arnaud BOUTELIER, trésorier adjoint, qui gèrera ces fiches financières. Je vous saurai gré de respecter les délais ! En cas de retard ou de transmission dans les délais impartis du règlement de la fiche financière, je vous rappelle que le comité départemental appliquera au club défaillant une amende de 150 €.

Un club qui ne respecterait pas les dispositions prises pour la validation et l'organisation d'un concours propagande recevra une amende de 150 €. C'est navrant d'en arriver là !

CHAPITRE 2		
Assemblée générale, réunions CD59	- €	6 000,00 €
Arbitrages, délégations championnats	- €	11 500,00 €
Commission sélection	- €	1 700,00 €
Commission Brevet Fédéral	- €	95,00 €
Commission Jeunes, sport adapté et scolaire	- €	8 650,00 €
Commission Féminine	- €	300,00 €
Commission Sportive/Catégorisation	4 000,00 €	11 000,00 €
Commission Informatique	- €	200,00 €
Commission Chancellerie/Protocole	- €	350,00 €
Commission Discipline	- €	400,00 €
Commission Arbitrage	- €	300,00 €
Commission Assurances	- €	50,00 €
Commission Communication	- €	100,00 €
Commission Finances	- €	200,00 €
Commission Licences	- €	100,00 €
TOTAL	4 000,00 €	40 945,00 €

Au chapitre 3, **pour 2024, les frais de déplacement pour un championnat de France seront MAPPY + 50% et les frais de repas du dimanche soir ne seront versés qu'aux équipes qui atteindront les demi-finales... les frais de repas étant de 25€.**

Nous organisons en 2024 les championnats nationaux TSM et TSF en juin ainsi que la coupe d'Europe des clubs en novembre.

CHAPITRE 3			
<u>Championnats de France :</u>	Nb équip.	- €	28 270,00 €
ISM	1 équipe	- €	1 300,00 €
DSM	1 équipe	- €	1 640,00 €
TSM	2 équipes	- €	3 050,00 €
TSPROM	1 équipe	- €	2 480,00 €
DSF	1 équipe	- €	1 650,00 €
TSF	2 équipes	- €	3 050,00 €
DSMIX	1 équipe	- €	1 510,00 €
TSMIX	1 équipe	- €	1 790,00 €

TV	1 équipe	- €	2 480,00 €
ISF	1 équipe	- €	1 230,00 €
DJP	1 équipe	- €	2 740,00 €
TJ		- €	2 000,00 €
TJP	1 équipe	- €	3 350,00 €
TDP			
Stages nationaux, interzones		- €	100,00 €
Tenues championnats de France		- €	1 500,00 €
Participations FFPJP aux Championnats de France		2 000,00 €	- €
Congrès National		- €	6 000,00 €
Récompenses championnats régionaux par équipes de club		1 500,00 €	1 500,00 €
Participation CD59 aux championnats jeunes		840,00 €	5 100,00 €
Déplacements jeunes		- €	- €
Coupe de France des clubs		2 500,00 €	2 500,00 €
Organisation manifestation fédérale		- €	6 000,00 €
Journée des dirigeants CD59 et CRHDF		- €	1 000,00 €
Coupes départementales des aînés TV et du Président TSF et TSM		- €	2 000,00 €
Trophée des villes		- €	2 500,00 €
	TOTAL	6 840,00 €	56 470,00 €

Le chapitre 4 ne présente pas de particularités par rapport aux années précédentes.

CHAPITRE 4		
Achat tenues CD59	- €	- €
Cadeaux, décès, naissance, don	- €	500,00 €
Achat médailles championnats	- €	570,00 €
Achat matériel et entretien	- €	1 900,00 €
Récompenses champions nationaux - Aide aux clubs	- €	300,00 €
Tenues et matériels arbitres et BF	- €	200,00 €
Achat coupes compétitions jeunes et handisports	- €	1 200,00 €
Achat cartes cadeaux pour vice-champions départementaux	- €	1 400,00 €
Location siège	- €	- €
Assurance siège	- €	500,00 €
	TOTAL	6 570,00 €

Le budget prévisionnel est ainsi équilibré : 203945 € en recettes et en dépenses.

Je vous remercie pour votre confiance et vive la pétanque !

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024 :

Les 55 clubs présents ou représentés adoptent à l'unanimité le budget prévisionnel 2024.

8. Rapports des responsables de commissions.

8.1. Commission Sportive par Laurent BOURLET.

La coupe de France 2023/2024, commencée en février 2023, continue avec les 64^e de finale dont la date butoir est le dimanche 17 décembre !

Trois clubs nordistes sont encore en lice : RONCHIN PETANQUE, US DUNKERQUE et BOULE DE WAMBRECHIES après avoir battu respectivement BEAUVAIS, LEULLY SOUS COUCY et CHAMBLY.

Malheureusement, l'aventure s'est arrêtée en 128^e de finale pour PETANQUE DE MARLY, OSM LOMME, MONS EN BAROEUL PETANQUE et AP BOUSIES FONTAINE. Nous

félicitons ces clubs pour leur beau parcours et tous nos encouragements vont aux clubs nordistes encore en course dans cette belle compétition qu'est la coupe de France.

RONCHIN PETANQUE a reçu THIONVILLE hier et s'est imposé.
US DUNKERQUE se déplacera à MERS LES BAINS pendant que BOULE DE WAMBRECHIES recevra nos voisins d'HENIN BEAUMONT.

Les autres clubs engagés mais éliminés de la coupe de France ont participé aux coupes annexes dont les phases finales se sont déroulées le samedi 16 septembre à Sin le Noble.

La coupe du Comité, compétition pour les clubs éliminés au deuxième tour de la coupe de France, est revenue au PC BACHINOIS qui s'impose en finale face à la PETANQUE HAVELUYNOISE. ADJM et PETANQUE MARCHIENNOISE s'inclinent en demi-finales.

La coupe du Nord, compétition pour les clubs éliminés au cadrage et au premier tour de la coupe de France, est revenue au CP AVESNOIS qui s'impose en finale face au SAP ANICHE. AMIS PETANQUE HERINOISE et la PAV DENAIN s'inclinent en demi-finales.

La coupe des Secteurs, compétition pour les clubs éliminés au premier tour de la coupe du Nord, est revenue à DOUAISIS PETANQUE sans jouer la finale, la PETANQUE VALENCIENNOISE ayant été disqualifiée pour défaut de tenue. La BOULE DOUAISIEENNE et PC LESQUINOIS s'inclinent en demi-finales. Il est inacceptable que des clubs ne connaissent pas les règlements des compétitions à laquelle ils participent et que ces mêmes clubs osent se plaindre sur les réseaux sociaux ! C'est inacceptable !

A compter de 2024, la coupe des secteurs ne sera plus au calendrier.

A eu lieu cette année la première édition de la coupe de France de Jeu Provençal. L'AB CHAPELLOISE a réalisé un excellent parcours ne s'inclinant qu'en 8^e de finale, aux portes du grand huit.

La coupe des aînés a eu lieu jeudi 11 mai à GRANDE-SYNTHE. Les coupes départementales TSM et TSF ont quant à elles été déprogrammées.

Les clubs nordistes brillent en coupe de France mais également en Championnats Nationaux par équipes de Clubs (CNC). En effet RONCHIN PETANQUE se maintient dans l'élite de la 1^{ère} division et US DUNKERQUE accède au championnat de 2^{ème} division en décrochant le titre de CHAMPION DE France de 3^{ème} division à Montluçon.

Je vous donnerai les classements des CRC 2023 ainsi que la composition des groupes CRC 2024, sous réserve d'engagement des clubs.

Arnaud vous donnera les classements des CDC 2023 ainsi que la composition des groupes CDC 2024.

Tous les clubs cités précédemment, en y ajoutant les clubs ayant participé aux différentes phases finales des CDC, ont été récompensés par le comité départemental pour un total de 10050 €.

Un mot sur le TROPHEE DES VILLES, compétition à laquelle le comité départemental a participé sous le nom de DOUAISIS AGGLO, du 30 novembre au 2 décembre à LAON. Notre sélection composée de Logan BATON, Arnaud BOUTELIER, Loïc HUGUES et Axel

SIELLEZ s'inclinera en quarts de finale du grand prix contre les champions de France triplète 2023 de MOULIETS. Au tir de précision, Logan fera un score de 33 points en éliminatoire, score ne lui permettant pas de se qualifier pour les quarts de finale de l'épreuve.

Que va-t-il se passer en 2024 ?

Les dates butoirs seront respectées – les responsables de chaque secteur auront pour consigne de vous envoyer un mail confirmant la bonne réception de vos inscriptions. Vous pourrez ainsi vous inquiéter si vous n'avez rien reçu. Je les inviterai également à vous envoyer les listes d'inscription mises à jour.

Le calendrier sportif vous a été envoyé par courriel mais il va être modifié, notamment les dates de CDC... J'y reviendrai ultérieurement.

Le calendrier des concours départementaux, que vous n'avez pas encore reçu mais ça ne saurait tarder, a été élaboré à la suite des 7 réunions de secteurs où la participation n'a pas été celle escomptée.

Si un club souhaite ajouter un concours départemental au calendrier officiel, il devra m'en faire la demande motivée.

Devant la prolifération des concours propagande, le comité départemental se doit de remettre l'église au milieu du village et de protéger son calendrier officiel et les clubs qui organisent des concours départementaux. Ainsi, un club qui souhaite organiser un concours propagande devra m'en faire la demande. La demande sera automatiquement acceptée sauf si un concours officiel est organisé dans la ZONE ! Le club qui ne respecterait pas ces dispositions recevra une sanction administrative (150 €) et le Président du club pourrait être convoqué devant la commission de discipline départementale en cas de récidive.

Quelques mots sur les modalités d'organisation des qualificatifs et des championnats départementaux...

Vous savez déjà que nous tentons le pari d'organiser le championnat TSM en open sur un week-end. Les championnats féminins seront également en opens, ainsi que les championnats provençaux.

Pour les championnats avec épreuve qualificative, les quotas ont été revus à la hausse, passant de 32 à 64 équipes.

Les inscriptions à l'avance seront toujours de rigueur. La date butoir est fixée à 8 jours avant la compétition pour les épreuves qualificatives, et 15 jours à l'avance pour les championnats en opens.

QUALIFICATIFS 2024	DATE	Date Limite inscriptions
DSMIX	Samedi 23 mars	Samedi 16 mars
TSPROM	Dimanche 24 mars	Samedi 16 mars
TTSM	Lundi 1 avril	Samedi 23 mars

TSMIX	Samedi 20 avril	Samedi 13 avril
DSM	Mercredi 1 mai	Samedi 20 avril

TV	Jeudi 11 avril	Jeudi 4 avril
----	----------------	---------------

Les inscriptions sont à envoyées, UNIQUEMENT PAR COURRIEL, à :

SECTEUR CAMBRESIS : Michel ROUARD michel59400@hotmail.com
 SECTEUR CENTRE : Philippe ROSSEZ philipperossez@gmail.com
 SECTEUR DOUAISIS : Jacky DUJARDIN ja.dujardin@free.fr
 SECTEUR FLANDRE : Jean-Claude DESMULIE jean-claude.desmulie@petanque.fr
 SECTEUR MARITIME : Réjean LEFEBURE rejean.lefebure@gmail.com
 SECTEUR SAMBRE : Pascal BRISSEZ pascal.brissez@outlook.fr
 SECTEUR VALENCIENNOIS : Laurent BOURLET bourletlaurent@gmail.com

Jet du but des qualificatifs : 13h30 – ATTENTION : horaire susceptible d’être modifié suivant le nombre d’équipes inscrites et la capacité d’accueil... inutile donc de se plaindre si l’horaire est modifié ! Merci de le signaler à vos joueurs !

Quotas : calculés selon le nombre d’équipes inscrites dans les différents secteurs

Championnats : 64 équipes – jet du but 8h – arrêt des jeux 13h à 14h, poules terminées.

Quelques mots sur les modalités d’organisation des championnats départementaux « OPENS » ...

Date de clôture des inscriptions

DJP : samedi 16 mars

TSF : samedi 23 mars

DSF : samedi 30 mars

TJP : samedi 13 avril

ISF : samedi 27 avril

Les inscriptions sont à envoyer, UNIQUEMENT PAR COURRIEL, à votre responsable de secteur. Ce dernier enverra les inscriptions de son secteur au responsable départemental.

Jet du but : 8h pour le TSF – 9h pour DJP et TJP – l’heure du jet du but des championnats ISF et DSF se fixé suivant le nombre d’équipes inscrites – arrêt des jeux 13h à 14h, poules terminées.

Je vous invite, dirigeants, bénévoles et joueurs, à consulter attentivement les règlements des compétitions à laquelle vous participez !

Les lieux des qualificatifs vous seront envoyés prochainement.

Quelques mots sur les frais d'inscription bien que déjà évoqué dans la présentation du budget prévisionnel 2024...

Les frais d'inscription pour les qualificatifs et les championnats opens seront de 3€ par joueur. Je me permets de vous rappeler que vous ne pouvez pas les augmenter ! Si un club demande plus que 3€ à ses joueurs alors le comité départemental augmentera également la participation.

Rien n'est à envoyer et rien ne sera perçu le jour de la compétition puisque nous fonctionnons désormais depuis deux ans avec la fiche financière.

Il en sera de même pour les inscriptions de 20€ par équipe en CDC, des inscriptions de 20€ en coupe de France (pétanque et jeu provençal).

Dès la fin des championnats, Arnaud, trésorier général adjoint, vous enverra votre FICHE FINANCIERE récapitulant l'ensemble de vos inscriptions. Vous n'aurez ainsi à lui envoyer qu'un seul chèque et la fiche financière vous servira de pièce justificative.

ATTENTION : les frais d'engagement d'une équipe inscrite mais absente seront perçus, quelle que soit la raison de l'absence.

N'oubliez d'inscrire votre club pour la coupe de France 2024/2025, la date butoir approche à grands pas !

LES « CDC » VONT EVOLUER...

En 2024, les Championnats Départementaux par équipes de Clubs vont subir des modifications importantes afin de répondre à l'attente des clubs et des licenciés.

CDC1

Le championnat de division 1 va passer de 24 à 32 équipes.

Les 32 équipes seront réparties par tirage au sort en 8 groupes de 4.

La phase de groupe se déroulera chez le club du groupe tiré en premier (12 terrains sont nécessaires).

Les 3 rencontres se joueront les samedi 5 et dimanche 6 octobre 2024.

Les premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale qui auront lieu le samedi 19 octobre :

1^{er} groupe A recevra 1^{er} groupe B

1^{er} groupe C recevra 1^{er} groupe D

1^{er} groupe E recevra 1^{er} groupe F

1^{er} groupe G recevra 1^{er} groupe H

La phase finale se jouera le dimanche 3 novembre à SIN LE NOBLE.

Le CDC1 2024 sera composé des clubs suivants, le réengagement étant désormais automatique :

- 1 BOULE DE WAMBRECHIES 1
- 2 RONCHIN PETANQUE 1
- 3 PETANQUE MARCHIENNOISE 1
- 4 PC BOUSSOIS
- 5 PETANQUE QUERCITAINE
- 6 PETANQUE ANICHOISE 1
- 7 BOULE ST POLOISE
- 8 PC BACHINOIS
- 9 BOULE ANNAPOISE
- 10 SMPSD 1
- 11 AP BOUSIES
- 12 PETANQUE HERINOISE
- 13 PETANQUE SOMAINOISE
- 14 RONCHIN PETANQUE 2
- 15 ABGS 1
- 16 PETANQUE DOUCHYNOISE
- 17 PC LESQUINOIS
- 18 US DUNKERQUE
- 19 PETANQUE ANICHOISE 2
- 20 PETANQUE FOURMISIENNE
- 21 PC AVESNOIS
- 22 BOULE FORESTIERE
- 23 PETANQUE HAZEBROUCKOISE
- 24 AB LOONOISE
- 25 PETANQUE ST-SAULVIENNE 1
- 26 PETANQUE ST-SAULVIENNE 2
- 27 OSM LOMME
- 28 BOULE CAPPELLOISE
- 29 PAV DENAIN
- 30 DOUAISIS PETANQUE
- 31 MONS PC
- 32 ADJM

CDC2

Le championnat de division 2 va passer de 24 à 16 équipes.

Les 16 équipes seront réparties par tirage au sort en 4 groupes de 4.

La phase de groupe se déroulera chez le club du groupe tiré en premier (12 terrains sont nécessaires).

Les 3 rencontres se joueront les samedi 12 et dimanche 13 octobre 2024.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale qui auront lieu le dimanche 20 octobre :

1^{er} groupe A recevra 2^e groupe B

1^{er} groupe B recevra 2^e groupe C

1^{er} groupe C recevra 2^e groupe D

1^{er} groupe D recevra 2^e groupe A

La phase finale se jouera le dimanche 3 novembre à SIN LE NOBLE.

Le CDC2 2024 sera composé des clubs suivants, le réengagement étant désormais automatique :

- 1 *PC ESCAUDOEUVRES*
- 2 *PETANQUE SOMAINOISE*
- 3 *ARMENTIERES PC*
- 4 *PETANQUE HAVELUYNOISE*
- 5 *AS AULNOYE*
- 6 *PETANQUE DE MARLY*
- 7 *UB CROIX 1*
- 8 *ABGS 2*
- 9 *PETANQUE VILLERSOIS*
- 10 *FACHES THUMESNIL*
- 11 *PETANQUE MARCHIENNOISE 2*
- 12 *AB CHAPELLOISE*
- 13 *ABGS 3*
- 14 *PETANQUE HAUTMONTOISE*
- 15 *PETANQUE AMANDINOISE 1*

Un match d'accession se jouera entre UB Croix (finaliste du CDC3 secteur centre) et BJ Aulnoy (finaliste CDC3 secteur valenciennois). Le vainqueur prendra la 16^e place.

CDC-V1

Le championnat vétérans de division 1 reste à 24 équipes.

Les 24 équipes seront réparties par tirage au sort en 4 groupes de 6.

Le championnat se déroulera en phase ALLER/RETOUR suivant le calendrier suivant :

Phase aller : mardi 30 avril – mardi 7 mai – mardi 14 mai – mardi 21 mai – mardi 28 mai

Phase retour : mardi 3 septembre – mardi 10 septembre – mardi 17 septembre – mardi 24 septembre – mardi 1 octobre

Les premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase finale qui se jouera le mardi 8 octobre.

Le CDC-V1 2024 sera composé des clubs suivants, le réengagement étant désormais automatique :

- 1 PC ESCAUDOEUVRES
- 2 UB CROIX
- 3 RONCHIN PETANQUE
- 4 COCHONNET WATTIGNISIEN
- 5 DOUAISIS PETANQUE
- 6 PETANQUE SOMAINOISE
- 7 PETANQUE ANICHOISE
- 8 AB MERVILLOIS
- 9 PETANQUE HOUPLINOISE
PETANQUE
- 10 HAZEBROUCKOISE 1
PETANQUE
- 11 HAZEBROUCKOISE 2
- 12 AB CHAPELLOISE 1
- 13 AB CHAPELLOISE 2
- 14 BOULE CAPPELLOISE
- 15 US DUNKERQUE
- 16 PC BACHINOIS
- 17 PC BOUSSOIS
- 18 AS AULNOYE
- 19 AB AMANDINOISE 1
- 20 AB AMANDINOISE 2
- 21 PETANQUE DOUCHYNOISE
- 22 PETANQUE ST-SAULVIENNE 1
- 23 PETANQUE ST-SAULVIENNE 2
- 24 PETANQUE HAVELUYNOISE

CDC-F1

Par suite du changement de règlement et le passage à des équipes de 6 à 8 féminines, une demande de réengagement sera envoyée rapidement au club inscrit en CDC-F1 2024.

Vous avez tous reçu cette semaine la note fédérale répondant aux questions que vous pourriez vous poser.

Il n'y aura pas d'entente de clubs possibles en CDC-F1.

Le CDC-F1 2024 sera composé des clubs suivants, sous réserve d'engagement avant le 20 janvier 2024 :

- 1 PETANQUE DOUCHYNOISE
- 2 UB CROIX
- 3 PETANQUE MARCHIENNOISE
- 4 COCHONNET WATTIGNISIEN
- 5 US DUNKERQUE
- 6 SMPSD
- 7 ADJM
- 8 AB AMANDINOISE
- 9 BOULE SAINT POLOISE
- 10 PETANQUE HAUTMONTOISE
- 11 PETANQUE FOURMISIENNE

CDC3, CDC-V2 et CDC-F2

Ces compétitions resteront des compétitions dites de « secteur » et seront gérées par un responsable de secteur nommé par le comité départemental. Autrement dit, ce ne sera ni Arnaud, ni moi !

Nous reviendrons rapidement vers vous pour donner les modalités d'inscription et les règlements de ces championnats par équipes de clubs.

CRC 2023

Avant de vous donner le bilan des CRC 2023 et la composition des groupes 2024, quelques mots sur les CNC :

En CNC1, RONCHIN réalise de nouveau un formidable parcours parmi l'élite nationale et se maintient en CNC1 en 2023.

En CNC2, LOMME se maintient pendant qu'HAVELUY descend en CNC3 en 2024.

En CNC3, DUNKERQUE termine 1^{er} de sa poule et devient champion de France CNC de 3^e division. Le club accède bien évidemment à la CNC2 en 2024. BACHANT descend en division régionale.

En CNC-F1, nous n'avons pas de club nordiste engagé.

En CNC-F2, HAVELUY ne s'est pas engagé.

En CNC-V, nous n'avons pas eu de représentant cette année.

En CNC-JP, nous n'avons pas eu de représentant cette année, la finale régionale n'ayant pas été à son terme.

CRC open

La phase finale des CRC opens s'est déroulée le dimanche 12 novembre 2023 à Sin le Noble (CD59).

En CRC1, la victoire revient à ASPTT AMIENS (CD80) qui s'impose en finale face à COMPIEGNE (CD60), MONS (CD59) et SAINT-OMER (CD62) s'inclinant en demi-finales.

Les finalistes accèdent au CNC3 en 2024.

En CRC2, la victoire revient à MARCHIENNES (CD59) qui s'impose en finale face à BOUSIES (CD59), GAUCHY (CD02) et CREIL (CD60) s'inclinant en demi-finales.

Les 4 équipes accèdent au CRC1 en 2024.

Composition du CRC1B :

PC BACHINOIS (qui descend de CNC3), PC BOUSSOIS, MONS, SAINT-OMER, DUNKERQUE, MARCK (qui se maintiennent), MARCHIENNES et BOUSIES (qui montent de CRC2B).

SAINT-SAULVE descend malheureusement en CRC2 puisqu'aucun des 2 clubs de notre territoire n'a atteint la finale régionale et restent donc en CRC1 en 2024.

Composition du CRC2B :

CAUCHY, HALLUIN et SAINT-SAULVE (qui descendent de CRC1B), SOCIETE ANICHOISE, ANNAPES et AULNOYE-AYMERIES (qui se maintiennent), LA CHAPELLE et MARCK (qui montent de CDC1).

WAMBRECHIES descend en division départementale.

CRC féminin

La phase finale des CRC féminin s'est déroulée le dimanche 12 novembre 2023 à Sin le Noble (CD59).

En CRC-F1, la victoire revient à BUSIGNY (CD59) qui s'impose en finale face à BACHANT (CD59), VERBERIE (CD60) et AMIENS (CD80) s'inclinant en demi-finales.

Les finalistes accèdent au CNC-F2 en 2024.

En CRC-F2, la victoire revient à MARCHIENNES (CD59) qui s'impose en finale face à SISSONNE (CD02), LA CHAPELLE (CD59) et GAUCHY (CD02) s'inclinant en demi-finales.

Les 4 équipes accèdent au CRC-F1 en 2024.

En 2024, les championnats CRC-F1 et CRC-F2 évoluent puisque nous passons à des équipes composées de 6 à 8 joueuses avec un règlement identique au CRC1 et CRC2.

Composition du CRC-F1B :

HENIN-BEAUMONT (qui descend de CNC-F2), LOMME, SMPD, RONCHIN, HOUPLINES et BOULE DE WAMBRECHIES (qui se maintiennent), MARCHIENNES et LA CHAPELLE (qui montent de CRC-F2B).

SAINT-SAULVE descend en CRC-F2.

Composition du CRC-F2B :

SAINT-SAULVE (qui descend de CRC-F1), CHTI PETANQUE, ESCAUDOEUVRES, GUINES, RONCHIN et SAINT-OMER (qui se maintiennent), QUIEVRECHAIN et BURBURE (qui montent de CDC-F).

BOULOGNE descend en division départementale.

CRC vétérans

La phase finale des CRC vétérans s'est déroulée le mardi 3 octobre à Sin le Noble (CD59).

La victoire revient à HENIN-BEAUMONT (CD62) qui s'impose en finale face à GAUCHY (CD02), RONCHIN (CD59) et BEAUVAIS (CD60) s'inclinant en demi-finales.

Le vainqueur a représenté le comité régional au CNC-V à Saint-Yriex... Le club s'inclinera en quarts de finale.

Composition du CRC-VB :

PC BACHINOIS, RONCHIN PETANQUE, MARCK 1, HENIN-BEAUMONT, WIMEREUX et ANICHE (qui se maintiennent), ABGS et MARCK 2 (qui montent de CDC-V).

SAINT-SAULVE et LA CHAPELLE descendent en CDC-V.

CRC jeu provençal

La phase finale du CRC jeu provençal s'est déroulée le dimanche 17 septembre 2023 à Sin le Noble (CD59).

Le titre ne sera pas décerné, la finale opposant LE MEUX (CD60) à SAP ANICHE (CD59) n'ayant pas été à son terme.

Composition du CRC-JPB :

PETANQUE HAVELUYNNOISE, SAP ANICHE, AB CHAPELLOISE 1, PETANQUE QUERCITAINE, AP BOUSIES FONTAINE, PETANQUE DE MARLY et PC BOUSSOIS (qui se maintiennent) et AB CHAPELLOISE 2 (qui monte de CDC-JP).

RONCHIN descend en CDC-JP.

8.2. Championnats départementaux par équipes par Arnaud BOUTELIER.

8.3. Championnats régionaux par équipes par Laurent BOURLET.

8.4. Jeunes par Jacky DUJARDIN.

Rapport Moral de l'année 2023

A) Championnats du Nord à Sin le Noble

Cette année 3 championnats supplémentaires ont été créés, le tête à tête, le doublette et le tir de précision réservé aux juniors.

Au niveau du Tête à tête nous pouvons dire qu'il y a eu une participation assez moyenne

Au niveau des doublettes la participation a été aussi moyenne

Au niveau du triplé la participation a été faible.

Ce que l'on peut retenir c'est que les différentes compétitions se sont bien déroulées sans problème majeur que ce soit au niveau des joueurs, coachs ou accompagnateurs et des organisations.

B) Championnats Régional jeunes à Marly

Se sont qualifiés pour le Championnat Régional 4 équipes en junior, 4 équipes en cadet et 4 équipes en minimes

En ce qui concerne la qualification pour le championnat de France :

- En junior : 2 équipes se qualifient les champions Régional et les Vice-Champions
- En cadet : l'équipe championne Régionale se qualifie
- En minime : 2 équipes se qualifient les champions Régional et les Vice-Champions

C) Championnat de France à Nevers

5 équipes jeunes ont représenté le comité du Nord au championnat de France à Nevers

Il y a eu quelques problèmes de comportement le vendredi soir avec certains joueurs de nos équipes et des autres départements ! A croire, que ces joueurs vont au championnat de France pour faire la fête. !

D) Championnat Départemental des clubs

Cette année, nous pouvons être satisfaits comparé à 2022 car il y a eu plus de clubs qui se sont inscrits à ce championnat départemental des clubs :

- ✓ 1 entente de clubs ainsi que 3 clubs en catégorie Benjamin/Minime
- ✓ 2 ententes de clubs et 2 clubs en catégorie Cadet
- ✓ 3 ententes de clubs et 3 clubs en Junior sachant que dans la catégorie junior nous avons fait 2 groupes et 1 qualifié dans chaque groupe pour la finale

2 journées de championnat ont eu lieu en catégorie Benjamin/Minime, Cadet et Junior

Nos équipes championnes départementales ont été qualifiées pour le CNC-Jeunes sans jouer le Championnat Régional des Clubs faute d'adversaires !

Pour l'année 2024, en ce qui concerne le Championnat Départemental des clubs un mail a été envoyé aux différents présidents de clubs (Règlement, fiche d'inscription) et doivent être réceptionnés pour le 30 janvier 2024 dernier délai.

E) National Jeunes à Grande Synthe

Cette compétition s'est déroulée le 09 septembre 2023 à Grande Synthe

Très peu d'équipes jeunes des clubs du Nord, c'est quand même dommage !! Heureusement qu'il y avait des équipes Belges et Néerlandaises car sinon cette compétition n'aurait pas eu lieu.

Aussi cette année, nous espérons que les clubs joueront le jeu pour emmener les jeunes de leur club ou pourquoi pas faire des ententes de clubs afin que cette compétition perdure vu l'investissement financier du Comité du Nord !

F) Tournoi des 4 Fédérations

Ce tournoi a eu lieu Le 24 juin 2023 HEUSDEN ZOLER (Belgique – PFV), elle réunissait les équipes Belges Flamandes et Francophones, Néerlandaises et les équipes du Comité du Nord dans les 3 catégories.

En 2024, l'Allemagne devrait rejoindre la compétition qui aura lieu en Hollande.

G) Concours jeunes subventionnés par le CD59

Plusieurs concours étaient prévus notamment :

- AS Aulnoy annulé
- US Dunkerque pas de boulodrome pour cause de travaux
- Pétanque Haveluynoise annulé par manque d'inscriptions
- La Ch'ti Pétanque a eu lieu avec 21 équipes inscrites
- Douaisis Pétanque a eu lieu avec 19 équipes inscrites
- SMPS Dunkerque a eu lieu avec 12 équipes inscrites

C'est quand même dommage que, pour les jeunes, il n'y pas eu plus de concours en 2023

Pour 2024, il est demandé aux clubs possédant une école de pétanque d'organiser un concours jeunes. Il a été envoyé un mail à tous les clubs expliquant les modalités par le biais d'un

règlement et un calendrier où les clubs doivent s'inscrire s'ils le souhaitent en sachant qu'il y a une date butoir au 30/01/2024

En 2024

Les compétitions prévues pour la nouvelle saison sont :

- ✓ les championnats du nord :
 - tête à tête aura lieu à Sin Le Noble
 - le doublette aura lieu à Grande-Synthe
 - le tripléte aura lieu au SMPS Dunkerque
 - le tir de précision lieu à confirmer
- ✓ les 3 championnats départementaux des clubs Jeunes (CDC) dans les catégories Junior, Cadet et Minime / Benjamin)
- ✓ le national jeunes à Grande-Synthe

Nouveauté, à partir de cette saison 2023, il sera réalisé un classement annuel de nos jeunes licenciés qui auront marqué des points dans la saison dans les compétitions suivantes :

- Les 3 championnats départementaux dans les 3 catégories jeunes, le tête à tête, le doublette, le tripléte
- Le championnat départemental de Tir De Précision Junior
- Le championnat régional en tripléte
- Le championnat régional de Tir De Précision Junior
- Les 3 championnats de clubs Jeunes (CDC, CRC et CNC) des catégories Junior, Cadet et Minime / Benjamin)
- Le Trophée des Pépites
- Le National jeunes Serge KHELIFANE (J-C-M/B)

Ce classement permettra à partir de 2024 de récompenser les premiers joueurs de chaque catégorie et de suivre les résultats des joueurs pour une éventuelle qualification d'office à notre premier stage.

Pour 2023, ce classement Jeunes et de leur club a été réalisé année dont voici les premiers par catégorie:

Chez nos jeunes joueurs :

- **En Junior** (26 joueurs classés) :

1^{er} MUSTIN Alexis	Chti Pétanque	58 points
2 ^e SJOBERG Nolhan	US Dunkerque	39 points
3 ^e ALBA Allan	SMPS Dunkerque	37 points
- **En Cadet** (27 joueurs classés)

1^{er} DESWARTE Enzo	Ronchin Pétanque	36 points
2 ^e COUVELARD Mattenzo	Ronchin Pétanque	35 points
3 ^e POUCHAIN Rudy	Ronchin Pétanque	34 points

- **En Minime / Benjamin** (29 joueurs classés) :
 1^{er} LANGLOIS Rudy Ronchin Pétanque 31 points
 2^e BOUTEZ Lucas Ronchin Pétanque 27 points
 3^e DESSAINT Maxime Ronchin Pétanque 17 points
 4^e et 1^{er} Benjamin : **PERTUISOT Enzo** SMPS Dunkerque 16 points

Pour cette année, le premier de chaque catégorie recevra une récompense en carte cadeau, elle sera remise au président ou à la présidente de club ou au représentant du club.

Chez les clubs par catégorie :

- **En Junior** (11 clubs classés) :
 1^{er} SMPS Dunkerque 88 points
 2^e Ronchin Pétanque 77 points
 3^e US Dunkerque 71 points
- **En Cadet** (13 clubs classés) :
 1^{er} Ronchin Pétanque 135 points
 2^e SMPS Dunkerque 64 points
 3^e Boule Saint Poloise 20 points
- **En Minime** (10 clubs classés) :
 1^{er} Ronchin Pétanque 87 points
 2^e SMPS Dunkerque 79 points
 3^e Douaisis Pétanque 33 points

Chez les clubs pour les 3 catégories (23 clubs classés)

1^{er} Ronchin Pétanque 299 points
 2^e SMPS Dunkerque 231 points
 3^e Chti Pétanque 78 points

COMMISSION JEUNES : PALMARES 2023

A) Championnat du Nord

Tête à Tête (Sin le Noble)

JUNIOR

Champion : Nohlan SJOBERG (US Dunkerque)
 Vice-champion : Yanis LAURENS (SMPS Dunkerque)

CADET

Champion : Enzo BONNAILLIE (SMPS Dunkerque)
 Vice-champion : Enzo DESWARTE (Ronchin Pétanque)

MINIME / BENJAMIN

Champion : Théo LANGLOIS (Ronchin Pétanque)
 Vice-champion : Maxime DESSAINT (Ronchin Pétanque)

En Doublette (Sin le Noble)

JUNIOR

Champions : Alexis MUSTIN et Mathys MUTEAU (Ch'ti Pétanque)
Vice-Champions : Nohlan SJOBERG et Typhaine KERKHOF (US Dunkerque)

CADET

Champions : Jayson PINTE (Ronchin Pétanque) – Mathias DESSAINT (Pétanque Haveluynoise)
Vice-Champions : POUCHIN Rudy – BELLEVEAU Célio (Ronchin Pétanque)

MINIME / BENJAMIN

Champions : Deylen T'JAMSENS (Ch'ti Pétanque)- Evan VANDYCKE (Pétanque Hazebrouckoise)
Vice-Champions : Nohan LUISSIEZ – Noa HOSDEZ (Pétanque de Quiévreachain)

En Triplette (Sin le Noble)

JUNIOR

Champions : A. MUSTIN (Ch'ti Pétanque) - Nohlan SJOBERG et Typhaine KERKHOF (US Dunkerque)
Vice –Champions : Allan ALBA – Kenzo SUCCI – Enzo BONNAILLIE (SMPS Dunkerque)

CADET

Champions : Enzo DESWARTE – Mattenzo COUVELARD – Rudy POUCHAIN (Ronchin Pétanque)
Vice –Champions : Lizéa SUCCI et Théo DHUIME SMPSD et Damien BOURRE (Boule Saint Poloise)

MINIME / BENJAMIN

Champions : LANGLOIS Théo – DESSAINT Maxime – BOUTEZ Lucas (Ronchin Pétanque)
Vice –Champions : LAMS Maël – PERTUISSOT ENZO – ALLENTIN Loukas (SMPS Dunkerque)

Tir de Précision (Sin le Noble)

Champion : Alexis MUSTIN (Ch'ti Pétanque)
Vice-champion : Allan ALBA (SMPS Dunkerque)

B) Championnat Régional triplette jeunes à Marly

JUNIOR

Champions : A. MUSTIN (Ch'ti Pétanque) - Nohlan SJOBERG et Typhaine KERKHOF (US Dunkerque)
Vice-Champions : Allan ALBA – Kenzo SUCCI – Enzo BONNAILLIE (SMPS Dunkerque)
Les 2 équipes qualifiées pour le championnat France à Nevers

CADET

En Triplette

Champions : DESWARTE Enzo- COUVELARD Mattenzo – POUCHAIN Rudy (Ronchin Pétanque)
L' équipe qualifiée pour le championnat de France à Nevers

MINIME / BENJAMIN

En Triplette

Champions : LAMS Maël – PERTUISSOT ENZO – ALLENTIN Loukas (SMPS Dunkerque)

Vice-Champions : Marion BRACQ – Théo BRACQ- Lou DHUIME (SMPS Dunkerque)

Les 2 équipes qualifiées pour le championnat de France à Nevers

Tir de Précision

Champion : Alexis MUSTIN (Ch'ti Pétanque)

Qualifié pour le championnat de France Tir de Précision à Nevers

C) Championnat de France triplette jeunes à Nevers

JUNIOR

L'équipe Championne Régionale perd en 1/8ème de finale de la Coupe de l'Avenir

L'équipe Vice-Championne Régionale perd en ¼ de finale du championnat de France

Tir de précision junior : Alexis Mustin s'incline en quart de final

CADET

L'équipe Championne Régionale s'incline en 8ème de finale du championnat de France

MINIME / BENJAMIN

L'équipe Vice-Champion Régionale s'incline en 8è de la coupe de l'avenir

L'équipe ½ finaliste Régionale s'incline en quart de finale de la coupe de l'avenir

D) Championnats Départementaux des Clubs Jeunes

JUNIOR

- Groupe A : Champion : Ronchin Pétanque
- Groupe B : Champion : SMPS Dunkerque/Saint Poloise

CADET

- Champion : Ronchin Pétanque
- Vice-Champion : SMPS Dunkerque/Saint Poloise

MINIME / BENJAMIN

- Champion : Ronchin Pétanque
- Vice-Champion : SMPS Dunkerque/Saint Poloise

E) Championnats Nationaux des Clubs jeunes à St Yrieix (Charente)

L'équipe Junior de Ronchin: pas qualifiée pour les ½ finales

L'équipe Cadet de Ronchin: s'incline en ½ finale

L'équipe Benjamin / Minime de Ronchin : pas qualifiée pour les ½ finales

F) National Jeunes à Grande Synthe

JUNIOR

Finalistes : Alexis MUSTIN Ch'ti Pétanque – Nohlan SJOBERG et Typhaine KERKHOF (US Dunkerque)

CADET

Pas d'équipe en finale

MINIME / BENJAMIN

Finalistes : Théo LANGLOIS et Lucas BOUTEZ de Ronchin Pétanque associés à un joueur du CD62

G) Tournoi des 4 Fédérations à HEUSDEN ZOLER (Belgique – PFV)

Cette compétition a réuni les équipes Belges Flamandes et Francophones, Néerlandaises et les équipes du Comité du Comité du Nord.

8.5. Commission Technique par Jean-Christian EVRARD.

COMMISSION BREVET FEDERAL

8 candidats du Comité du Nord ont postulé à l'examen du Tronc Commun et ont été reçus. 6 candidats du Comité du Nord ont fait la formation BF1 et passé l'examen le 9 décembre 2023, nous attendons la validation du CNF de leur réussite.

Cette année, il y a eu une amélioration dans les dossiers de candidatures mais on peut toujours faire mieux !

Malgré toutes les informations envoyées à 3 reprises, certains candidats ne savent même pas ce qu'il faut faire pour s'inscrire ! A croire que les clubs ne transmettent pas ou n'affichent pas les informations !

Je rappelle que le Tronc Commun est une étape obligatoire pour postuler à devenir brevet fédéral, arbitre départemental, délégué ou graphiqueur.

Je vous rappelle également que pour coacher dans les compétitions nationales (Championnat de France Jeunes, CNC-Jeunes, etc..), il faut être brevet fédéral de moins de 5 ans ou recyclé.

Voici le calendrier modifié (pour des raisons de Coupe d'Europe des clubs) des formations et examens Tronc Commun et Brevet Fédéral 1er degré pour 2024 qui auront lieu à SIN LE NOBLE :

- Date limite des inscriptions pour le Tronc Commun et le BF1: **le 5 octobre 2024**
- Formation, recyclage et examen Tronc Commun : **le 2 et 3 novembre 2024 si 2 sessions**
- Formation et recyclage Brevet Fédéral 1^{er} degré : **le 30 novembre et 1^{er} décembre 2024**
- Examen Brevet Fédéral 1^{er} degré : **7 décembre 2024**

COMMISSION SELECTION

Stage départemental

Lors du premier stage 2023 ouvert à tous, 12 joueurs dans les catégories Junior et Cadet et 6 joueurs dans la catégorie Minime ont été invités à participer au 2^e stage.

A l'issue de ce deuxième stage, 6 joueurs de chaque catégorie ont été sélectionnés pour le 3^e stage.

Je tiens à vous rappeler qu'il existe des critères de sélection pour sélectionner nos jeunes pour le stage Régional, ces critères étaient les mêmes pour les 2 derniers stages, il ne suffit pas de terminer 1^{er} du stage pour être sélectionné !

L'un des principaux critères est le "comportemental", pas question pour le CD59 et le CR HDF d'envoyer au niveau national des joueurs dont le comportement laisse à désirer.

Sur ce point, nous n'avons pas eu de problèmes de ce type dans nos stages départementaux 2023 à comparer aux années précédentes.

Calendrier des stages départementaux :

- 1^{er} stage le 3 février 2024 à Douaisis Pétanque (minimes le matin, cadets et juniors l'après-midi)
- 2^e stage le 25 février 2024 à la Pétanque Amandinoise (l'après-midi)
- 3^e stage le 15 juin 2024 à l'Amicale Bouliste de Grande-Synthe (la journée)

En 2024, le 1^{er} stage restera ouvert à tous les jeunes, à charge des clubs d'inscrire pour le **15 janvier 2024** leurs joueurs suivant les critères d'âges sur le formulaire prévu à cet effet. Mais s'il vous plaît n'envoyez pas de joueurs débutants ! La DTN nous impose des critères de sélection dont le principal est que nos joueurs proposés doivent être capables de rivaliser avec les meilleurs de France !!

L'ETD invitera au 1^{er} stage les joueurs qu'elle souhaite revoir, ces joueurs seront issus du classement 2023 en fonction de points marqués dans les compétitions jeunes : les championnats du Nord, les championnats Régionaux et de France, les CDC, les CRC, et les CNC-J, le Trophée des Pépites sans oublier notre national Jeunes Trophée Serge Khelfane. Les joueurs du 2^e et 3^e stage seront issus du stage précédent.

Stage Régional

Ce stage avait pour but de sélectionner les meilleurs joueurs de la région pour les proposer au stage Inter- Régions, et de constituer l'équipe Régionale pour le Trophée des Pépites.

Ont été proposés pour le stage Inter Régions 2023, les joueurs suivant du CD59 :

Catégorie Jeunes Masculins

- ALBA Allan - SMPSD
- DESWARTE Enzo – Ronchin Pétanque

Catégorie Avenir Masculins

- COUVELARD Mattenzo – Ronchin Pétanque

Catégorie Jeunes Féminines

- DELABY Pamela CD59 – Chti Pétanque

Catégorie Avenir Féminines

- Personne n'a été proposé

Catégorie Espoir Féminin et Espoir Masculin

- Personne à présenter

NOTA : ces joueurs cités ci-dessus ne sont que proposés par l'ETR à la DTN, c'est cette dernière qui les sélectionne.

Il est quand même malheureux de voir sur les réseaux sociaux que certains dirigeants ou parents déforment les écrits ! Quand on est proposé, cela ne veut pas dire qualifié ! Je pense que la différence est fondamentale !!

Aucun joueur proposé du Comité Régional n'a été retenu pour le stage Inter Régions, et si ma mémoire est bonne c'est la 1^{ère} en plus de 25 ans !!

On avait bon espoir pour un ou deux joueurs de notre comité, c'est la preuve qu'il faut être performant au bon moment et ce ne fut pas le cas au Trophée des Pépites !

Dernièrement suite à un appel téléphonique de la DTN, Alexis MUSTIN de Chti Pétanque sera convoqué pour le stage Inter Régions pour remplacer un joueur indisponible, nous lui souhaitons bonne chance.

JOUEURS DU CD59 POUR LE TROPHEE DES PEPITES :

Le niveau du stage étant FAIBLE pour cette compétition, nous avons eu de grosses difficultés pour composer l'équipe.

La preuve nous terminons 16^e de cette compétition

Composition obligatoire de l'équipes : 3 juniors, 4 cadets et 2 minimes dont 2 féminines obligatoires

Voici les jeunes du CD59 qui ont été retenus

- Catégorie Juniors : ALBA Allan SMPS Dunkerque
- Catégorie Cadets : DESWARTE Enzo et COUVELARD Mattenzo de Ronchin Pétanque
 - Catégorie Minimes : BRACQ Marion Boule saint Poloise et DAMEZ Alicia AS Aulnoye Aymeries

A partir de 2024, le stage régional aura lieu chaque année au Boulodrome de Douaisis Pétanque siège de notre comté Régional des Hauts de France.

Concours International Jeunes de VEZON

Nous avons une nouvelle fois honoré notre invitation pour 2 équipes Juniors à l'international jeunes de VEZON en Belgique.

- **CD59-1 : CHARLES M (P), MUSTIN A (T), DOOLAE GHE T (M) – Coach / CABARET S**
L'équipe termine première du groupe et s'incline en finale contre l'Equipe de France sans avoir démeritée !
Tir de Précision
MUSTIN Alexis 34 points, s'incline en finale et termine **2ème sur 16**
- **CD59-2 : SUCCI K (P), SJOBERG N (M). et ALBA A (T) – Coach : JC EVRARD JC**
Nous terminons 6^e du groupe et 11^e place au classement général. Grosse déception !!

Tir de Précision

ALBA Allan termine **12ème sur 16**

COMMISSION TECHNIQUE

Ecoles de pétanque

Suite au dernier renouvellement des Ecoles de Pétanque de fin 2022, nous avons perdu 4 écoles de pétanque et une nouvelle école a été créée.

Voici la liste des écoles labellisées de notre comité avec leur nouveau label :

- o Ronchin Pétanque 3 étoiles
- o AS Aulnoye Pétanque 2 étoiles
- o Chti Pétanque 2 étoiles
- o Sporting Municipal Petite-Synthe Dunkerque 2 étoiles
- o Union Sportive Dunkerquoise 2 étoiles
- o Amicale Bouliste Grande-Synthe 1 étoile
- o Association Bouliste Chapelloise 1 étoile
- o Douaisis pétanque 1 étoile
- o Union Bouliste Croisienne 1 étoile
- o Pétanque Aulnoy les Valenciennes 0 étoile (créée fin 2022)

soit 10 Ecoles de Pétanque

Ecoles qui ont perdu leur label

- ✓ Armentières Pétanque Club
- ✓ Pétanque Bruaysienne
- ✓ Pétanque Club Boussois
- ✓ Pétanque Hautmontoise
- ✓ Pétanque Haveluynoise

Rappel : le renouvellement de la labellisation aura lieu fin d'année 2024

Effectif jeunes

Après cette période de COVID et cette période d'instabilité dans le monde, chez les seniors et les vétérans, l'augmentation des licenciés approche les 6% !!!

Chez les jeunes, nous n'atteignons même pas 1.5% malgré les efforts consentis !

Depuis la disparation des districts administratifs, les clubs ont oublié nos jeunes et pourtant nous n'avons pas changé géographiquement !

Il est vrai qu'un concours jeunes organisé indépendamment d'un concours Senior ne rapporte rien !

Tous les ans nous avons de nombreuses réclamations de parents voire de dirigeants suite aux manque de compétition jeunes.

Le Comité du Nord ne peut pas tout faire, il organise déjà les compétitions jeunes qui font partie de ses prérogatives (4 championnats départementaux, dans les 3 catégories jeunes pour le tête à tête, le doublette, le triplé et le tir de précision pour la catégorie Junior, les 3 championnats de clubs Jeunes Junior, Cadet et Minime / Benjamin) et un National jeunes (J-C-M/B).

Le Comité du Nord a même instauré en 2022 et 2023 de participer financièrement à la dotation des concours Jeunes officiels, ce ne fût pas un succès !!

Nos jeunes (à part les Juniors) ne peuvent plus pratiquer !!! Alors pourquoi prendre une licence même si parfois si certains clubs la font gratuite !

Comprenez que cette situation ne doit plus perdurer pour l'avenir de nos clubs !

Sans vous et sans les clubs on ne va jamais sortir de ce marasme !

Nous lançons un appel à tous nos clubs et nous sollicitons prioritairement nos clubs qui ont des Ecoles de Pétanque labellisées qui ont les prérogatives de ces organisations, de bien vouloir organiser un concours Jeune dans l'année !! Nous rappelons à ces clubs, qu'il ne suffit pas d'avoir un beau diplôme de labellisation de leur école de pétanque, ils doivent participer à l'activité de nos jeunes, et je leur rappelle que tous nouveaux joueurs de ces clubs depuis 2021 reçoivent une dotation de notre sponsor, devons-nous prendre des dispositions pour pénaliser ces clubs ?

La balle ou plutôt la boule est dans votre camp !

Nous ne savons plus quoi faire ! Un nouveau projet est né pour 2024, il avortera peut-être si personne n'y mets du sien !

Comme l'a dit le responsable des jeune, un classement des jeunes serait fait chaque année afin de suivre les résultats des joueurs pour une éventuelle qualification d'office à notre premier stage, et il permettra de récompenser les premiers joueurs de chaque catégorie.

Avant de laisser la parole au prochain intervenant, simplement quelques mots pour terminer cette intervention. Nous n'allons pas refaire le monde mais attention il y a péril en la demeure, les jeunes sont l'avenir de nos clubs, de notre Comité et de notre discipline favorite.

Merci à notre partenaire CLUBECO SQUADRA

8.6. Licences, Mutations et Discipline par André BAR.

Gestion licences :

La saison 2023 est terminée. Nous avons constaté à nouveau de l'amélioration dans l'édition de vos commandes pour notre plus grande satisfaction et vous avez été nombreux à respecter les consignes qui ont été données. Toutefois, il existe toujours quelques soucis récurrents et en particulier pour la création des nouveaux adhérents.

Les erreurs sont faites du fait que vous ne lisez pas le sommaire de la gestion licences où toutes les réponses y figurent.

Le folio numéro 5 est complété le plus souvent par le candidat lui-même sans qu'il soit apporté le moindre soin à l'écriture ou aux informations importantes qu'il doit comporter (manque la date de naissance, l'adresse ou l'écriture est illisible) ce qui m'oblige à contacter directement leur responsable de club pour avoir les bonnes informations (Pensez à ceux qui vous lisent). C'est une perte de temps d'énergie et d'argent qui pourrait être évitée si on apportait le soin nécessaire.

Nous avons traité, avec l'aide de Madame **Chantal DUTELLE**, en moyenne 300 dossiers licences, je vous laisse le soin d'imaginer le temps passé et l'énergie dépensée pour répondre à vos différentes demandes. Je ne vous parlerai pas du nombre de mails échangés pour avoir mes réponses.

C'est pour cette raison qu'il est très important pour nous que votre responsable des licences donne ses propres coordonnées sur le bon de commande prévu à cet effet et non celui de son président de cette façon, je peux le contacter directement et régler le problème quand il se présente (soit par téléphone ou via internet) ce qui m'évite de bloquer le dossier et de perdre du temps

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter je me ferai un plaisir d'y répondre dans la mesure de mes moyens.

Mutations

Notre président Mr **Jean Claude DESMULIE** a mis en place le folio mutation que je vous ai fait parvenir.

Ce folio comporte toutes les questions que vous pouvez vous poser et vous avez les réponses, lisez-le soigneusement, vous ne devez pas commettre d'erreur mais ce n'est pas le cas pour certains d'entre vous qui ne prennent pas la peine de le parcourir. 3 points importants :

- a) le nom du club receveur doit obligatoirement être notifié
- b) Le chèque du montant de la mutation doit être fait par le club quitté ou le club receveur. Les chèques personnels sont systématiquement refusés et renvoyés à leur expéditeur.
- c) Les mutations doivent être envoyées au secrétariat du comité du nord dans un délai le plus court possible. Imaginez si j'en fait de même avec vos commandes de licences ?

Merci pour votre coopération

DISCIPLINE :

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter les membres de la commission de discipline du Comité du Nord.

Pour le CD 59: Membres : Moi-même, en tant que président de cette commission que je gère depuis 12 ans. Ce sera ma dernière année, cette lourde et importante tâche sera assurée par mon collègue et ami **Francis JACQUEMOT** qui me seconde avec sérieux et compétence en tant que membre du CDN depuis plusieurs années.

Comme membres extérieurs : **Chantal DUTELLE** de la Flandre, **Michel TRUYEN** du Maritime, **BROUTIN Thierry**, **MEUNIEZ Patrick** du Valenciennois. Si vous souhaitez intégrer cette commission, merci de faire parvenir votre candidature à notre président départemental, Mr **Jean Claude DESMULIE**.

La Commission Départementale de Discipline s'est réunie 9 fois pour traiter 10 affaires. Voici le résumé des décisions prises par la Commission :

Le 12 mars 2023 :

Pour un incident survenu à Sin le Noble le 4 février 2023, **DESTAME Dany** du Douaisis Pétanque, les faits n'étant pas avérés aucune sanction n'a été infligée.

Le 1er avril 2023 :

Pour un incident survenu le 5 mars 2023 à Sin le Noble, **BARELLE David** du club de Cht'i Pétanque s'est vu infliger par la commission de discipline 1 an ferme, 1 an avec sursis, 3 ans de mise à l'épreuve et 200€ d'amende forfaitaire. Le prévenu n'a pas fait appel de la décision.

Le 29 avril 2023

1^{ère} affaire : Pour un incident survenu le 25 mars 2023 à Ronchin, **VEREZ Dimitri** de L'OSM Lomme s'est vu infliger par la commission de discipline 1 an ferme, 1 an avec sursis, 3 ans de mise à l'épreuve et 120€ d'amende forfaitaire. Le prévenu n'a pas fait appel de la décision.

2^{ème} affaire : Pour un incident survenu le 25 mars 2023 à Ronchin, **BLAMPAIN Pascal** de la Boule de Wambrechies, les faits n'étant pas avérés aucune sanction n'a été infligée

Le 13 mai 2023 :

1^{ère} affaire : Pour un incident survenu le 25 mars 2023 à Fourmies, **L'HOTELLERIE Frédéric** du club d'Hautmont s'est vu infliger par la commission de discipline 1 an ferme, 1 an avec sursis, 3 ans de mise à l'épreuve et 200€ d'amende. Le prévenu n'a pas fait appel de la décision.

2^{ème} affaire : pour un incident survenu le 25 mars 2023 à la Pétanque Quercitaine, **DOUMENC François** de Bousies Fontaine s'est vu infliger par la commission de discipline 3 mois ferme, 3 mois avec sursis, 3 ans de mise à l'épreuve et 30€ d'amende forfaitaire. Le prévenu n'a pas fait appel de la décision.

Le 3 juin 2023

1^{ère} affaire : Pour un incident survenu le 13 mai 2023 à Sin le Noble, **DELABY Gwednaël** du club de Ch'ti Pétanque s'est vu infliger par la commission de discipline 3 ans ferme, 3 ans avec sursis, 3 ans de mise à l'épreuve et 500€ d'amende. Le prévenu n'a pas fait appel de la décision.

2^{ème} affaire : Pour un incident survenu le 23 mai 2023 au SMPS, **BRIZET Laurent** du club de Pétanque de L'Avesnois et **LAUDE Fabian** du club de Quièvrechain se sont vu infliger par la commission de discipline 3 mois ferme, 3 mois avec sursis, 3 ans de mise à l'épreuve et 60€ d'amende. Les prévenus n'ont pas fait appel de la décision.

3^{ème} affaire : Pour un incident survenu le 8 mai 2023 à la Chapelle D'Armentières, **WILLEMS Nicolas** de l'Association Bouliste Chapelloise s'est vu infliger par la commission de discipline 6 mois ferme, 6 mois avec sursis, 3 ans de mise à l'épreuve et 60€ d'amende. Le prévenu n'a pas fait appel de la décision.

Le 25 novembre 2023

1ère affaire: Pour un incident survenu le 21 octobre à la Chapelle D'Armentières, **DONZE Joshua** d'Armentières Pétanque Club s'est vu infliger par la commission de discipline 1 an ferme et 60€ d'amende. Le prévenu n'a pas fait appel de la décision.

2ème affaire: Fausse déclaration afin d'obtenir une licence FFPJP. **MASSEING Annie** du club de l'Union Bouliste Croisienne s'est vu infliger 1 an ferme et 60€ d'amende.

Tous les dossiers ont été minutieusement étudiés et toutes les personnes convoquées ont été entendues conformément aux règlements en vigueur par la commission de discipline de la FFPJP. Les décisions ont été prises par la commission au vu des rapports et des témoignages que celle-ci a reçus et présentés au Président du Comité du Nord pour approbation. Il me reste à remercier à nouveau les membres de ma commission et de leur dire toute la satisfaction que j'ai eue de travailler en leur compagnie et de les avoir côtoyés. Je suis persuadé que mon collègue et ami **Francis JACQUEMOT** sera à la hauteur de ses responsabilités et je reste à son entière disposition si cela s'avérait nécessaire. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

8.7. Commission d'Arbitrage par Bernard LEUCHART.

Arrêté au 8 décembre 2023, nous avons arbitré 275 concours avec plus ou moins de connaissances sur le règlement.

Pour ce problème-là, il sera fait une remise à niveau des arbitres en début d'année vu le travail à faire.

Pour cette fin d'année, AG du club, AG du Nord, Congrès National, Circuit National Jeunes, l'ennui n'est pas au rendez-vous !

Je tiens à dire aux club qu'il existe une hiérarchie au niveau concours et aussi au niveau arbitre .

Oui, dans les championnats, un arbitre départemental peut les faire, Coupe de France aussi jusqu'aux premiers tours de zone ; après il est demandé de mettre un arbitre régional.

CDC, un arbitre départemental demandé par le club sauf pour les phases finales où l'arbitre est nommé par la commission d'arbitrage.

CDC 3, un arbitre est fortement conseillé. CDC 2 idem. CDC1, là, il faut un arbitre

CRC, la commission nomme un arbitre ou le club demande à un arbitre et doit me prévenir.

Tout ceci dans toutes le catégories CDCF CDCV CDCJ CDCJP, Coupe de France.

Pour le début d'année nous mettrons en place le passage du pool arbitre régional.

En même temps, nous ferons la remise à niveau car certains en ont bien besoin.

Cette remise à niveau sera obligatoire pour pouvoir arbitrer.

Je vous souhaite, à vous et vos familles de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2024 riche en résultats

8.8. Commissions Championnats et Catégorisation par Philippe ROSSEZ.

Championnats

Bonjour je suis heureux de vous retrouver, voici le rapport championnat et catégorisation. Je commencerai par remercier tous les secteurs pour la retransmission très rapide des qualifs secteurs ce qui a permis de faire les tirages pour les championnats soit le soir même ou le lendemain matin très tôt.

Voici le taux de participation à ces divers qualifs soit secteur, zone ou open

CHAMPIONNAT	PARTICIPATIONS	ZONE NORD	ZONE SUD
TS MIXTE	320	128	192
DSM	578	256	322

TTSF	208	95	113
TSM	335	129	206
TTSM	828	331	497
TS PROMOTION	352	133	219
TV	135	60	75
DS MIXTE	417	184	233
TSF	71	29	42
DSF	85	49	36
D JEU PROV	97	32	65
T JEU PROV	71	19	52
TOTAL EQUIPES	3497	1445	2052
TOTAL JOUEURS	7131	2902	4229

Nous constatons par rapport à 2022 une belle augmentation de participation en 2023

DSM +29 TTSF +42 TSM +45 TTSM +55 TS PROM +72 TV -1 DS MIX +51

TSF +30 DSF -18 D JP +24 T JP +18

POUR 2024 UN GRAND CHANGEMENT AVEC LE RETOUR DES OPEN

RESTE EN QUALIF SECTEUR AVEC UN CHAMPIONNAT A 64 EQUIPES

TTSM TV DS MIXTE TS PROM TS MIXTE DSM

PASSE EN OPEN TSM TSF DSF TTSF D JP T JP

catégorisation.

Bonjour à tous voici le rapport pour la catégorisation 2023. Etaient au calendrier 95 concours repartis de la façon suivante :

Zone Nord : 37 concours, 12 annulés, 2 bugs informatique, 1 pas assez d'équipes, 1 résultat non reçu = amende de 50€ HALLUIN

Zone Sud 58 concours, 17 annulés, 2 bugs informatique, 4 fait en 4 parties

56 concours ont été catégorisables, soit un peu plus de 50% de ce qui était prévu, alors que les concours ouverts à tous ont poussé comme des champignons nous avons dû mettre une réglementation en place pour 2024.

Le manque de concours joue défavorablement pour la classification surtout avec le nouveau mode de calcul. A vous de voir ce que vous voulez faire de votre pétanque ?

Pour 2023, 663 joueurs ont marqué au moins 1 point avec un total de points récoltés pour le comité nord de 4561 points. Les 3 joueurs ayant le plus de points

DOILLON HUGOT 84 POINTS

SEILLEZ AXEL 73 POINTS

HUYGHE OLIVIER 67 POINTS

FELICITATIONS A EUX

Voici maintenant quelques explications sur la nouvelle classification.

Les champions départementaux, les champions et vice-champions régionaux ne sont plus élites d'office, plus de classification élite par les points. Les concours de jeu provençal ne sont plus catégorisables.

Pour la nouvelle classification il est impossible de passer de non classé à élite et vice versa

Voici 1er exemple : en 2023 j'étais E2 j'ai participé à 1 CDF je descends E1 Si J'ai marqué le seuil de points x2 (11) je reste E2.

Voici 2ème exemple : en 2023 j'étais NC je marque 1 point je suis P, je marque le seuil de points x2 (11) je suis P on ne monte que d'une seule catégorie.

3ém exemple en 2023 : j'étais P j'ai marqué 0 point je passe NC, j'ai marqué le seuil de points (11) je passe H1, j'ai marqué le seuil de points x2 (11) je passe H2 on ne monte que d'une seule catégorie.

Je reste à votre disposition si vous désirez plus d'explications.

Maintenant passons à vos concours avec gestion concours obligatoirement avec la nouvelle version qui pour l'instant est celle de février 2023 date que vous voyez sur la 2ème page en bas à gauche si vous n'avez pas cette version ne pas faire de mise à jour, désinstallez votre version et **téléchargez la nouvelle**.

Pour la création de vos fichiers lors d'un concours comme le nombre de lettres et de chiffres est limité ne mettre que l'essentiel, exemple p217x2mixte1805

Il est prévu que je passe soit en secteur soit en zone vous expliquer le fonctionnement de gestion concours comme nous voyons le responsable de ce logiciel la semaine prochaine au congrès de la FFPJP voir si une mise à jour est prévue rapidement en fonctions de ça je programmerai les formations.

En cette période de fin d'année permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année Amour, Bonheur, Santé, et prospérité

9. Intervention des personnalités.

Monsieur **Jérôme DARQUES**, Maire de MORBECQUE nous a fait l'honneur de sa visite.

Il a exprimé toute sa satisfaction de pouvoir recevoir dans sa modeste commune la quasi-totalité des associations de pétanque du département. Et si nous sommes en mal d'accueil, il est OK pour remettre le couvert.

Monsieur **Jean-Claude DESMULIE** l'en a remercié et félicité pour le prêt des installations réellement compatibles à notre AG.

10. Chancellerie par Laurent BOURLET.

Monsieur **Jean-Claude DESMULIE** invite Monsieur **Jean-Paul MARCANT** :

« Cher Jean-Paul, cela fait plus d'une année que tu te démènes pour mettre en œuvre l'assemblée générale du comité du Nord. Je suis heureux aujourd'hui de te remettre publiquement la médaille d'honneur de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal »

Laurent BOURLET :

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de la commission chancellerie de notre comité.

La chancellerie est uniquement fédérale et les demandes doivent être envoyées, avant le 30 juin, sur les documents officiels fournis par la fédération, à Laurent BOURLET. Les délais doivent impérativement être respectés.

Vous pouvez demander :

- Le diplôme d'honneur pour un bénévole qui n'a pas encore été récompensé ;
- La médaille de bronze pour un bénévole bénéficiaire du diplôme d'honneur depuis au moins 3 ans ;
- La médaille d'argent pour un bénévole bénéficiaire de la médaille de bronze depuis au moins 5 ans ;
- La médaille d'or pour un bénévole bénéficiaire de la médaille d'argent depuis au moins 5 ans ;
- Le mérite national pour un bénévole bénéficiaire de la médaille d'or depuis au moins 10 ans.

Je profite de ce rapport pour exprimer mes vifs remerciements à toute personne contribuant au développement du sport pétanque. Le travail accompli est extrêmement précieux et vous méritez amplement d'être remercié et mis à l'honneur.

Le cru 2023 sera également composée de demande du comité départemental qui souhaite mettre à l'honneur des bénévoles.

Nous félicitons les personnes qui vont être récompensées pour leur dévouement à notre discipline et plus particulièrement à leur club.

Si la plupart des bénévoles que nous sommes ne courent pas après les distinctions, il faut néanmoins reconnaître le mérite des personnes qui travaillent dans l'ombre.

Pensez donc à faire vos demandes de distinction fédérales pour les personnes qui méritent d'être mise à l'honneur.

Nos félicitations à **Aline CHAUSSOY** qui a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

Les personnes qui vont être citées le sont pour leur dévouement sans faille à notre sport et ceci depuis de nombreuses années. Ils ou elles sont Président(e) de club ou l'ont été et sont toujours au service de leur club, d'autre « supporte » leur Président et les aide dans leurs tâches.

MEDAILLE DE BRONZE

Pour la médaille de bronze de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, je nomme **Serge DEVOS** de la PETANQUE HOUPLINOISE.

MEDAILLE D'argent

Pour la médaille d'argent de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, je nomme **Chantal DUTELLE** de ARMENTIERES PETANQUE CLUB.

Pour la médaille d'argent de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, je nomme **Christian DERVEAUX** de la PETANQUE BRUAYSIENNE.

10. Questions Diverses.

De Monsieur : **Archie Patrick** du Club : WATTIGNIES PETANQUE

1°) La nouvelle formule du championnat féminin permet de créer des ententes entre club afin de pouvoir inscrire un nombre de joueuses suffisant. Lors des rencontres une équipe ainsi formée devra -t-elle avoir une tenue homogène ou les joueuses pourront elles jouer avec leurs tenues respectives ?

Le comité départemental n'autorisera pas les ententes de clubs.

2°) Serait-il possible de créer une CDC 4 ce qui permettrait à plus de licenciés de jouer en compétitions. Beaucoup de départements l'ont déjà mis en place.

Nous modifions pour 2024 l'organisation des CDC

La mise en place d'un CDC4 n'est pas d'actualité

3°) Est-il possible d'annoncer à l'AG que « Le cochonnet wattignisien » change de nom il se nomme maintenant « Wattignies pétanque ».

De Monsieur : Wojtowicz du Club : Pétanque Douchynoise

1 ère question :

Au sujet des lieux de rencontre des interclubs, est-il possible de prévoir des rencontres ou il y a des bouledromes couvert ?

Afin d'éviter lors des rencontres de la pluie ou du mauvais temps et éviter a des joueurs de tomber malade pour notre pratique de notre sport (amateur).

Il est autorisé d'inverser la rencontre si l'un des clubs dispose d'un bouledrome couvert avec l'accord des 2 clubs, voire de la disputer dans un club disposant de cette infrastructure et acceptant de recevoir les 2 clubs.

2ème Question :

Au sujet de la gestion des licences n'est-il pas possible d'alléger la procédure ?

Dans d'autres sports ou fédérations les clubs ont la possibilité de crée les licences et transmet au comité la somme afin de valider leurs créations.

Cette procédure n'est pas aussi compliquée qu'elle paraît à condition de bien lire et suivre les consignes, ce qui n'est pas le cas, malheureusement. Notre fédération est à l'étude de ce que vous préconisez.

11. Résultat du vote.

Les clubs ont voté pour la modification suivante des statuts du Comité du Nord :

Pour l'élection des membres au Comité Directeur Départemental, êtes-vous pour ou contre le passage du vote majoritaire plurinominal au vote par liste bloquée ?

POUR : 103 voix

CONTRE : 28 voix

Abstentions : 7 voix.

Les élections au comité directeur de 2024 (le 1 décembre) auront donc lieu par listes bloquées.

Jean-Claude DESMULIE clôture l'AG en remerciant vivement tous les membres présents pour leur excellente tenue et les convie au verre de l'amitié offert par la municipalité.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine. ATTENTION, à cause des championnats du monde de pétanque notre assemblée est avancée d'une semaine et aura donc lieu le DIMANCHE 1 DECEMBRE à ?

